

# REPUBLIQUE DU RWANDA



## MINISTRE DES FINANCES ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE *SERVICE NATIONAL DE RECENSEMENT*

B.P. 6139 KIGALI ; Tél. : +250-519562/64/66 - 514931/519258  
Fax : +250-519114 ; E-mail : [snr@rwanda1.com](mailto:snr@rwanda1.com)

### 3<sup>ème</sup> RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DU RWANDA AU 15 AOUT 2002

#### *ANALYSE DES RESULTATS*

## SITUATION DES PERSONNES AGEES AU RWANDA

Kigali, Février 2005

*Ce thème a été analysé par :*

*BYANAFASHE Déo,  
Historien*

*Le Rapport a été revu et corrigé par :*

*NIYIBIZI Silas,  
Démographe,  
Consultant National en Recensements*

*Sous encadrement de :*

*MUGABO Damien,  
Démographe*

## **AVANT- PROPOS**

Le thème « Situation des Personnes Agées au Rwanda » est un des 16 sujets analysés dans le cadre des travaux du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Rwanda. L'importance de ce thème est à la mesure des moyens, surtout humains, mis en œuvre pour en circonscrire les contours et pour en dégager tous les indicateurs susceptibles de décrire correctement la situation de la population du Rwanda de 2002.

En plus des efforts personnels de l'analyste, sous encadrement d'un expert faisant autorité dans le domaine, qui, pendant plus de 8 mois, a scruté toutes les données du Recensement pour en tirer les résultats présentés dans cette étude, il a fallu organiser pas moins de trois ateliers d'explication, d'harmonisation des méthodes d'approche et de finalisation du rapport au regard du fond et de la forme de présentation.

De multiples visites, de la part des analystes, auprès du Service National de Recensement, spécialement à la Section Informatique, ont été également nécessaires pour certaines mises au point techniques impliquant l'utilisation de logiciels d'appoint.

La matérialisation de ce travail est également l'œuvre d'autres intervenants, Cadres du Service National de Recensement ou contractuels extérieurs, dont il serait, au demeurant, inapproprié d'établir la liste, au risque d'en oublier.

Qu'ils trouvent simplement tous ici l'expression de notre profonde gratitude.

**La Coordination Nationale  
du 3<sup>ème</sup> Recensement Général  
de la Population et de l'Habitat.**

## TABLE DES MATIERES

<b>Avant-propos.....</b>	<b>i</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>ii</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>iv</b>
<b>Listes des figures.....</b>	<b>vi</b>
<b>Liste des cartes.....</b>	<b>vii</b>
<b>Sigles et abréviations.....</b>	<b>viii</b>
<b>Synthèse des principaux résultats.....</b>	<b>ix</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Contexte .....</b>	<b>2</b>
<b>Chapitre 1. Les caractéristiques démographiques des personnes âgées.....</b>	<b>4</b>
1.1 Volume et répartition .....	4
1.2. Structure par âge et par sexe .....	10
1.3. Répartition des personnes âgées par type de ménage .....	13
1.4. Etat matrimonial .....	14
1.5. Migration .....	16
Conclusion.....	22
<b>Chapitre 2. Les caractéristiques socioculturelles des personnes âgées .....</b>	<b>23</b>
2.1. Alphabétisation .....	23
2.2. Niveau d'instruction .....	25
2.3. Langues parlées .....	26
2.4. Religion .....	27
2.5. Nationalité .....	28
Conclusion.....	29
<b>Chapitre 3. Les caractéristiques socio-économiques des personnes âgées.....</b>	<b>30</b>
3.1. Situation dans l'activité économique.....	30
3.2. Statut dans l'activité économique.....	32
3.3. Emploi exercé .....	33
3.4. Branche d'activité .....	34
3.5. Secteur d'activité .....	35
Conclusion.....	35

<b>Chapitre 4. Les conditions de vie des personnes âgées.....</b>	<b>36</b>
4.1. Situation des personnes âgées chefs de ménages .....	36
4.2. Caractéristiques de l’habitat .....	38
4.3. Handicap .....	43
4.4. Bien-être des ménages des personnes âgées .....	48
4.5. Situation des ménages collectifs .....	50
Conclusion.....	51
<b>Conclusion et recommandations .....</b>	<b>53</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>55</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	: Répartition et proportions (%) des personnes âgées par rapport à la population résidante de chaque province selon le sexe.....	4
Tableau 1.2	: Evolution (en effectifs) des personnes âgées entre 1978 et 2002 selon le sexe.....	6
Tableau 1.3	: Evolution (en %) des personnes âgées entre 1978 et 2002 selon le sexe.....	6
Tableau 1.4	: Répartition des personnes âgées par Province/Ville selon le milieu de résidence et le sexe.....	8
Tableau 1.5	: Effectifs et proportions des personnes âgées par milieu de résidence selon le sexe.....	8
Tableau 1.6	: Répartition des personnes âgées par groupe d'âges, selon le sexe.....	10
Tableau 1.7	: Indice de sénilité (en%) des personnes âgées par groupe d'âges quinquennaux, selon le sexe.....	11
Tableau 1.8	: Effectifs des personnes âgées par groupe d'âges selon le type de ménage et le sexe.....	13
Tableau 1.9	: Proportions (en %) des personnes âgées par groupe d'âges, selon le type de ménage et le sexe.....	13
Tableau 1.10	: Proportions (en %) des personnes âgées par sexe et groupe d'âges, selon l'état matrimonial.....	14
Tableau 1.11	: Proportions (en %) des personnes âgées migrantes par province d'origine selon la province de destination (Migration durée de vie).....	16
Tableau 1.12	: Proportions (en %) des personnes âgées migrantes par province d'origine, selon la province/ville de destination ( dernière migration).....	19
Tableau 2.1	: Proportions (en %) des P.A. des ménages ordinaires par degré d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe.....	23
Tableau 2.2	: Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par province/ville, selon le degré d'alphabétisation et le sexe.....	24
Tableau 2.3	: Proportions (en %) de personnes âgées par niveau d'instruction, selon le milieu de résidence et le sexe.....	25
Tableau 2.4	: Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par langue parlée selon le milieu de résidence et le sexe.....	26
Tableau 2.5	: Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par sexe et groupe d'âges, selon la religion.....	27
Tableau 2.6	: Proportions (en %) des personnes âgées par nationalité selon le sexe.....	28
Tableau 2.7	: Proportions (en %) des personnes âgées non-rwandaïses par nationalité selon le sexe.....	28
Tableau 3.1	: Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par sexe et groupe d'âges, selon la situation dans l'activité économique.....	30

Tableau 3.2	: Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par situation dans l'activité économique, selon le milieu de résidence et le sexe.....	31
Tableau 3.3	: Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence et groupe d'âges selon le statut dans l'activité économique et le sexe.....	32
Tableau 3.4	: Proportions (en%) des personnes âgées actives occupées, dans les ménages ordinaires par emploi exercé, selon le milieu de résidence et le sexe.....	33
Tableau 3.5	: Proportions (en %) de la population des personnes âgées actives occupées par branche d'activité, selon les groupes d'âges et le sexe.....	34
Tableau 3.6	: Proportions (en %) des personnes âgées actives occupées, dans les ménages ordinaires par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe.....	35
Tableau 4.1	: Répartition des personnes âgées chefs de ménages ordinaires par province/ville selon le milieu de résidence et le sexe.....	36
Tableau 4.2	: Répartition des personnes âgées chefs de ménages par taille des ménages, selon le milieu de résidence et le sexe.....	37
Tableau 4.3	: Proportions (en%) des personnes âgées chefs de ménages par taille des ménages, selon le milieu de résidence et le sexe.....	37
Tableau 4.4	: Proportions (en %) des personnes âgées chefs de ménages par type d'habitat, selon le milieu de résidence et le sexe.....	38
Tableau 4.5	: Proportions (en %) de personnes âgées CM par type de construction de la maison, selon le milieu de résidence et le sexe.....	39
Tableau 4.6	: Proportions (en %) des personnes âgées CM par statut d'occupation de la maison, selon le milieu de résidence et le sexe.....	39
Tableau 4.7	: Proportions (en%) des personnes âgées CM par type de toiture des unités d'habitation selon le milieu de résidence et le sexe.....	40
Tableau 4.8	: Proportions (en%) des personnes âgées CM par principal mode d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence et le sexe.....	41
Tableau 4.9	: Proportions (en%) des personnes âgées CM par type de toilette utilisée dans le ménage selon le milieu de résidence et le sexe.....	41
Tableau 4.10	: Proportions (en%) des personnes âgées CM par possession d'un poste de radio et/ ou d'un téléviseur, selon le milieu de résidence et le sexe.....	42
Tableau 4.11	: Proportions (en %) des personnes âgées handicapées des ménages ordinaires par sexe et groupe d'âges selon le type de handicap.....	43
Tableau 4.12	: Taux de handicap par groupe d'âges, selon le type de handicap.....	45

Tableau 4.13	: Proportions (en %) de personnes âgées handicapées des ménages ordinaires par cause de handicap, selon le type de handicap.....	47
Tableau 4.14	: Répartition des ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées et de la population correspondante par niveau de bien-être, selon le milieu de résidence.....	48
Tableau 4.15	: Proportions (en%) de ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées par niveau de bien-être du ménage, selon le milieu de résidence.....	48
Tableau 4.16	: Répartition des ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées par province/ville selon le niveau de bien-être du ménage.....	48
Tableau 4.17	: Proportions (en%) des ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées par Province/Ville selon le niveau du bien-être du ménage.....	49
Tableau 4.18	: Répartition des personnes âgées des ménages collectifs par type de ménage, selon le milieu de résidence et le sexe.....	50
Tableau 4.19	: Proportions (en %) de personnes âgées des ménages collectifs par type de ménage, selon le milieu de résidence et le sexe.....	51

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.1	: Effectifs des personnes âgées par Province/Ville selon le sexe.....	6
Figure 1.2	: Proportions (en %) des personnes âgées entre 1978 et 2002.....	7
Figure 1.3	: Proportions (en%) de personnes âgées par milieu de résidence.....	9
Figure 1.4	: Courbe des rapports de masculinité des Personnes âgées.....	11
Figure 1.5	: Courbe des indices de sénilité par sexe.....	12
Figure 1.6	: Proportions (en%) des personnes âgées par sexe, selon l'état matrimonial.....	15
Figure 2.1	: Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par degré d'alphabétisation selon le milieu de résidence.....	23
Figure 2.2	: Proportions (en %) des personnes âgées par province/ville, selon le degré d'alphabétisation.....	24
Figure 2.3	: Proportions (en %) des personnes âgées par niveau d'instruction, selon le sexe.....	25
Figure 2.4	: Proportions (en%) des personnes âgées par Langue parlée, selon le milieu de résidence et le sexe.....	26
Figure 2.5	: Proportions (en %) des personnes âgées par sexe selon la religion.....	28
Figure 4.1	: Proportions (en %) des personnes âgées Chefs de ménages ordinaires par type d'habitat selon le milieu de résidence.....	38

Figure 4.2	: Proportions (en %) des personnes âgées handicapées par sexe selon le type de handicap.....	44
Figure 4.3	: Taux de handicap, selon les groupes d'âges quinquennaux.....	45
Figure 4.4	: Taux de handicap par groupe d'âges quinquennaux, selon le type de handicap.....	46
Figure 4.5	: Proportions (en%) de ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées, par niveau de bien-être du ménage, selon le milieu de résidence.....	48

### **LISTE DES CARTES**

Carte 1.1 :	Distribution des personnes âgées par province/ville.....	5
Carte 1.2 :	Direction des migrations des personnes âgées (Migration durée de vie).....	18
Carte 1.3 :	Direction des migrations des personnes âgées (Migration récente).....	21

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>CICR</b>	: Comité International de la Croix Rouge
<b>CM</b>	: Chef de ménage
<b>HCR</b>	: Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>MINALOC</b>	: Ministère de l'Administration Locale
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>PA</b>	: Personnes âgées
<b>PAM</b>	: Programme Alimentaire Mondial
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SNR</b>	: Service National de Recensement

## SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Le Recensement général de la Population et de l'Habitat du 15 août 2002 a dénombré en tout 347 375 personnes âgées de 60 ans et plus sur une population totale de 8 128 553 habitants, soit une proportion de 4,3%. Les hommes âgés représentent 3,8% de la population totale de sexe masculin tandis que les femmes âgées représentent 4,7%. Les plus fortes proportions de personnes âgées sont recensées dans les Provinces de Gikongoro, Kibuye et Gitarama.

86,9% des personnes âgées vivent en milieu rural tandis que 13,1% vivent dans les villes. Les proportions des personnes âgées diminuent avec l'âge et 57% d'entre elles se situent dans la tranche d'âge 60-69 ans.

Selon le type de ménage, 97,7% des personnes âgées vivent dans les ménages ordinaires, le reste, soit 2,3% vivent dans les ménages collectifs.

L'analyse par état matrimonial a montré que le cadre de vie familial des hommes était plus favorable que celui des femmes âgées, souvent veuves.

En général, la migration concerne peu les personnes âgées sans doute en raison de leur état physique.

S'agissant des caractéristiques socioculturelles des personnes âgées, quelques variables ont été étudiées et les conclusions suivantes se sont dégagées .

- En matière d'alphabétisation, les personnes âgées constituent la tranche de la population la moins alphabétisée puisque plus de 75% d'entre elles ne savent ni lire ni écrire et que ce sont les femmes qui souffrent le plus de cet analphabétisme.
- Le niveau d'instruction est également très bas chez les personnes âgées de 60 ans et plus : les trois-quarts d'entre elles n'ont aucun niveau d'instruction, 22,6% ont atteint le niveau primaire, 1,3% le secondaire et seulement 0,2% le supérieur. Les femmes sont beaucoup plus en retard dans ce domaine que les hommes puisque les proportions de ceux-ci sont systématiquement multipliées par 4 ou 5 à tous les niveaux d'instruction.
- 99,6% des personnes âgées parlent le Kinyarwanda. Il existe très peu de polyglottes parmi les personnes âgées : seulement 3,8% d'entre elles parlent Kiswahili, 1,4% parlent le Français et 0,4% parlent l'Anglais.
- Sur le plan religieux, peu de différence avec le reste de la population. Trois religions se partagent les adeptes dans une proportion de près de 90%. Il s'agit des Catholiques (49,8%), des Protestants (27,3%) et des Adventistes (12,3%)
- La nationalité des personnes âgées est rwandaise à 99,2% tandis que parmi les quelques personnes de nationalité étrangère, plus de 7 sur 10 proviennent de la RDC et 1 personne sur 10 provient du Burundi.

En ce qui concerne les caractéristiques socio-économiques des personnes âgées, les constatations suivantes ont été faites, grâce aux données du recensement.

- La participation à l'activité économique, estimée à 70%, diminue progressivement avec l'âge et son taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.
- Les actifs représentent 67,4% contre 32,6% d'inactifs et en moyenne 100 personnes en âge d'activité font vivre 5,5 personnes âgées.
- Presque toutes les personnes âgées actives le sont dans l'agriculture surtout en milieu rural. En milieu urbain, on rencontre une certaine diversification dans les emplois exercés.
- Près de 9 personnes âgées sur 10 ont l'agriculture et les activités associées comme branche d'activité.
- Presque toutes les personnes âgées occupées sont employées dans le secteur privé et travaillent à leur propre compte.

Pour les conditions de vie des personnes âgées, le niveau de confort se mesurera grâce à quelques variables choisies :

- Les personnes âgées chefs de ménages : 97% des hommes âgés et 67% des femmes âgées sont responsables de leurs ménages ; les résultats ont montré que les hommes âgés dirigent des familles de plus grande taille que les femmes.
- L'habitat des personnes âgées ne se distingue pas notablement de celui du reste de la population, leurs principales caractéristiques étant fort proches :
  - 7 personnes sur 10 sont hébergées dans un habitat isolé ;
  - Le bâtiment habité par un seul ménage est le modèle le plus courant ;
  - Les matériaux du toit sont : la tôle (43,4%) et la tuile locale (42,6%) ;
  - L'eau de source ou des puits aménagés et le robinet public sont les modes d'approvisionnement en eau les plus courants ;
  - Comme type de toilettes, les latrines privées puis collectives sont les plus utilisées ;
  - Le principal moyen de communication et d'information est la radio dont seulement 34% de chefs de ménages âgés possèdent un poste.
- Dans l'ensemble, plus de 2 personnes âgées sur 10 souffrent d'un handicap qui s'aggrave avec l'âge. Ce handicap concerne surtout les membres inférieurs (34%) et supérieurs (22%) du corps et a pour principales causes la maladie, les accidents, la guerre et le génocide , pour les traumatismes.

## INTRODUCTION

En démographie, l'âge constitue une variable de base pour déterminer les groupes d'âge qui, à leur tour, s'identifient à différentes sous-populations présentant des caractéristiques spécifiques particulières.

La sous-population des « personnes âgées » a été identifiée grâce à cette classification par âge ; ainsi les démographes parlent de personnes âgées à partir de 60 ans et en distinguent deux catégories : le troisième âge (60-79 ans) et le quatrième âge (80 ans et plus).

Etudier la situation des personnes âgées au Rwanda, c'est chercher à connaître ces problèmes spécifiques liés à leur état de sous-population marqué par le poids de l'âge. Il n'y a pas de développement social possible qui n'intégrerait pas obligatoirement une catégorie de population reconnue vulnérable mais pouvant être négligée à cause de la faiblesse de son pourcentage par rapport à la population totale.

C'est face à cette situation que les Pouvoirs publics ont pris l'initiative récemment d'élaborer une politique nationale d'intervention en faveur des personnes âgées ; il existe effectivement une demande d'encadrement et de prise en charge de la part des personnes âgées.

Face à la paupérisation qui sévit ici et là chez les personnes âgées, on a pu entendre les jeunes adultes dire : « urukwavu rukuze, bararurya », « un vieux lapin, il faut le manger » en lieu et place de l'adage ancestral « un vieux lapin est allaité par ses rejetons ». Quel chemin parcouru pour un tel changement de mentalité !! Et si c'est une blague, c'en est une de mauvais aloi et impensable dans un monde où l'âge a encore de la considération.

Après pareille évolution, qu'est-ce que la demande d'encadrement et de prise en charge de la part des personnes âgées implique et pour les Pouvoirs publics et pour les personnes concernées ?

C'est pour répondre à cette question qu'on a analysé des données du R.G.P.H. 2002. Dans les quatre chapitres de ce volume on traite : des caractéristiques démographiques des personnes âgées au chap.1, des caractéristiques socioculturelles des personnes âgées au chap.2, des caractéristiques socio-économiques des personnes âgées au chap.3 et enfin des conditions de vie des personnes âgées au chapitre 4.

## CONTEXTE

Le thème « Situation des personnes âgées au Rwanda » est parmi les nouveaux thèmes transversaux qui ont attiré l'attention du Recensement 2002.

Etre personne âgée au Rwanda, c'est-à-dire y atteindre la vieillesse, est quasi une gageure eu égard non seulement à l'espérance de vie à la naissance qui est encore faible ( $\pm$  51 ans aujourd'hui) ; mais aussi aux conditions de vie des « vieux » qui se dégradent sans cesse suite aux profondes mutations qui ont affecté et affectent encore les bases culturelles, sociales et économiques de la société rwandaise à tel point qu'ils deviennent marginalisés et sont considérés aujourd'hui comme une catégorie vulnérable.

Avec la guerre et le génocide, beaucoup de personnes âgées ayant quelque handicap chronique sévère ont manqué de soins médicaux et elles en sont brusquement mortes ; d'autres ont quitté leurs logements et leurs biens pour faire une longue et accablante migration interne ou externe ; d'autres ont fait la guerre et ne lui ont pas survécu, d'autres enfin étaient la cible principale du génocide d'avril-juillet 1994 quand elles n'en étaient pas les planificateurs ou les bourreaux.

Bref, pendant ces temps quasi apocalyptiques, la mort atroce a hanté plus d'une personne âgée, les siens ont été tués, ses biens détruits ou pillés ; l'angoisse, le désarroi, la maladie habitent encore les quelques rares personnes âgées survivantes abritant parfois des orphelins et des traumatisés.

Après la guerre et le génocide, quelques personnes âgées exilées des années 1959-1960 et celles exilées de 1994 ont regagné le foyer national mais souvent dans un dénuement presque total : sans nourriture, sans logement, sans argent et sans prise en charge médicale.

Et pourtant être vieux au Rwanda, jusque tout récemment, constituait une position vénérable et honorable d'une part à cause du prestige social de la « personne âgée » estimée pour son expérience, sa sagesse et son incarnation des valeurs prisées par la société rwandaise traditionnelle et, d'autre part, à cause du fait que la « personne âgée », souvent chef de ménage, détenait l'essentiel du patrimoine économique familial ou lignager.

Dans ce Rwanda traditionnel, non seulement la personne âgée se prend elle-même en charge mais aussi elle prend en charge toute la parenté et souvent c'est cette personne qui en a les moyens à tel point qu'il y a un adage populaire en Kinyarwanda pour dire : « Agakecuru gakize ntikabura abuzukuru » ; littéralement « une vieille dame très âgée mais riche a toujours petits-fils et petites filles gravitant autour d'elle ». En d'autres mots, la personne âgée n'est pas menacée de solitude sauf en cas de paupérisation.

Dans le Rwanda colonial et après, cette position plutôt prospère et prestigieuse de la personne âgée s'est, en réalité, détériorée à partir du moment où ce n'était

plus la personne âgée qui influençait la mobilité et l'ascension sociale des plus jeunes mais bien le colonial et le missionnaire religieux. L'accès à un emploi rémunéré éclipsa les sources traditionnelles d'enrichissement qu'étaient le gros bétail et la terre.

Ainsi de nos jours, au Rwanda indépendant, il faut distinguer deux catégories de personnes âgées. Il y a d'abord la catégorie de gens qui n'ont pas pu accéder aux nouvelles sources de richesses que sont le commerce et l'instruction et ceux qui y ont accédé.

Très souvent ces premiers manquent de ressources et sont incapables de se prendre en charge. Les seconds s'ils sont en retraite, ils ont quelques revenus provenant de leurs épargnes ou de la pension.

Dans l'ensemble, la vie des personnes âgées s'est lamentablement dégradée depuis bientôt 20 ans. C'est pour faire face à la situation d'extrême vulnérabilité des vieux que des politiques et des programmes ont vu le jour visant la réhabilitation des conditions de vie des personnes âgées.

Le Gouvernement, le HCR, le C.I.C.R., le P.A.M. se sont particulièrement attachés à résoudre les problèmes d'hébergement temporaire, et de relogement, de nourriture et de soins médicaux. D'autres organismes interviennent dans d'autres domaines dans l'une ou l'autre province ; c'est le cas de Handicap International, Help Age International et Help Age Rwanda.

Parallèlement à ces interventions ponctuelles liées aux retours d'exil, il existe des initiatives privées de homes d'accueil de personnes âgées nécessiteuses ; ce sont des centres d'accueil et de séjour définitif qui s'autofinancent par le produit de leurs élevages et de leurs cultures et qui reçoivent régulièrement l'aide alimentaire du C.R.S. (Catholic Relief Service) et des Caritas diocésaines.

## Chapitre 1. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES AGEES

La situation démographique des personnes âgées s'apprécie ici par rapport au volume des effectifs et à leur répartition par province et par milieu de résidence, à leur structure par âge et par sexe, à leur état matrimonial et enfin à leur statut migratoire.

### 1.1. Volume et répartition spatiale des personnes âgées

Tableau 1.1 : Répartition et proportions (en%)des personnes âgées (60 ans et plus) par rapport à la population résidante de chaque province selon le sexe

Province/Ville	Effectifs de la population			Effectifs des P.A			Proportions des P.A		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Rwanda</b>	<b>3 879 448</b>	<b>4 249 105</b>	<b>8 128 553</b>	<b>146 315</b>	<b>201 060</b>	<b>347 375</b>	<b>3,8</b>	<b>4,7</b>	<b>4,3</b>
Ville de Kigali	325 778	277 271	603 049	5 472	6 906	<b>12 378</b>	1,7	2,5	<b>2,1</b>
Kigali Ngari	370 910	418 420	789 330	14 308	19 002	<b>33 310</b>	3,9	4,5	<b>4,2</b>
Gitarama	404 737	451 751	856 488	17 628	24 225	<b>41 853</b>	4,4	5,4	<b>4,9</b>
Butare	340 020	385 894	725 914	12 989	19 776	<b>32 765</b>	3,8	5,1	<b>4,5</b>
Gikongoro	233 454	256 275	489 729	11 696	15 170	<b>26 866</b>	5,0	5,9	<b>5,5</b>
Cyangugu	291 017	316 478	607 495	11 373	15 889	<b>27 262</b>	3,9	5,0	<b>4,5</b>
Kibuye	218 301	250 715	469 016	9 758	13 703	<b>23 461</b>	4,5	5,5	<b>5,0</b>
Gisenyi	403 276	461 101	864 377	12 530	18 752	<b>31 282</b>	3,1	4,1	<b>3,6</b>
Ruhengeri	416 074	475 424	891 498	15 941	23 749	<b>39 690</b>	3,8	5,0	<b>4,5</b>
Byumba	337 481	370 305	707 786	13 363	18 147	<b>31 510</b>	4,0	4,9	<b>4,5</b>
Umutara	203 514	218 109	421 623	8 054	9 489	<b>17 543</b>	4,0	4,4	<b>4,2</b>
Kibungo	334 886	367 362	702 248	13 203	16 252	<b>29 455</b>	3,9	4,4	<b>4,2</b>

Au regard de ce tableau, l'effectif des personnes âgées (60 ans et plus) est de 347 375 personnes sur 8 128 553 habitants que compte le pays, soit 4,3% de la population totale. Même si la proportion des personnes âgées semble relativement faible par rapport à la population totale, leur volume est suffisamment important pour mériter une attention particulière dans l'analyse des données du Recensement.

Les effectifs des hommes âgés sont plus faibles que ceux des femmes dans toutes les provinces du pays. Ceci s'explique par le fait que dans la population totale, il y a plus de femmes que d'hommes. Bien plus, il est avéré que les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Les provinces qui comptent les plus grands effectifs de personnes âgées de sexe masculin sont Gitarama, Ruhengeri, Kigali Ngari, Byumba et Kibungo. Les femmes âgées sont plus nombreuses à Gitarama, Ruhengeri, Butare et Kigali Ngari.

**Carte 1.1 : Distribution des personnes âgées par province/ville**

Les plus fortes proportions de PA se retrouvent à Gikongoro, Kibuye et Gitarama. La proportion la plus faible de personnes âgées est enregistrée dans la Ville de Kigali (2,1%).

Figure 1.1 : Effectifs des Personnes âgées par Province/Ville selon le sexe

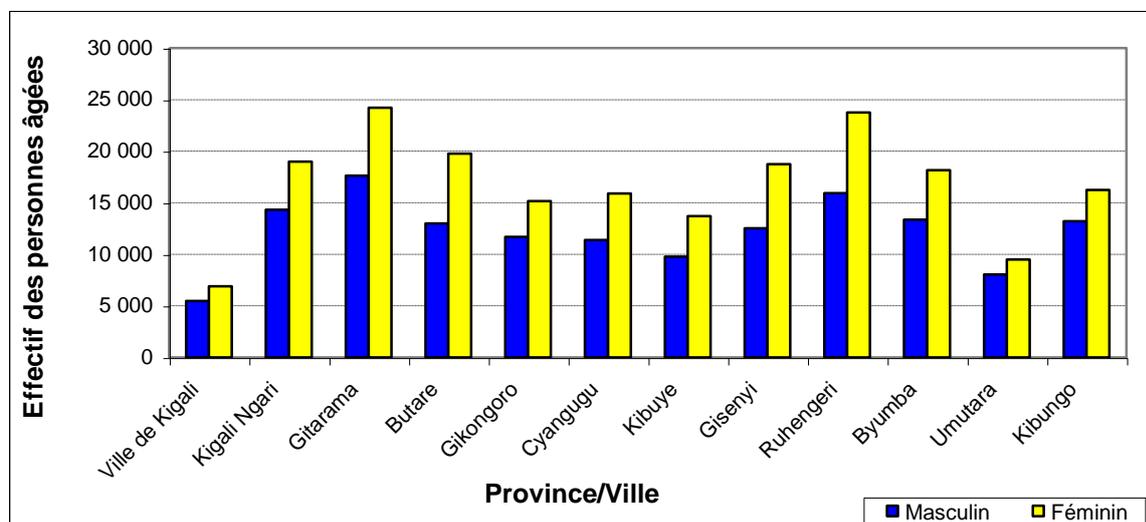


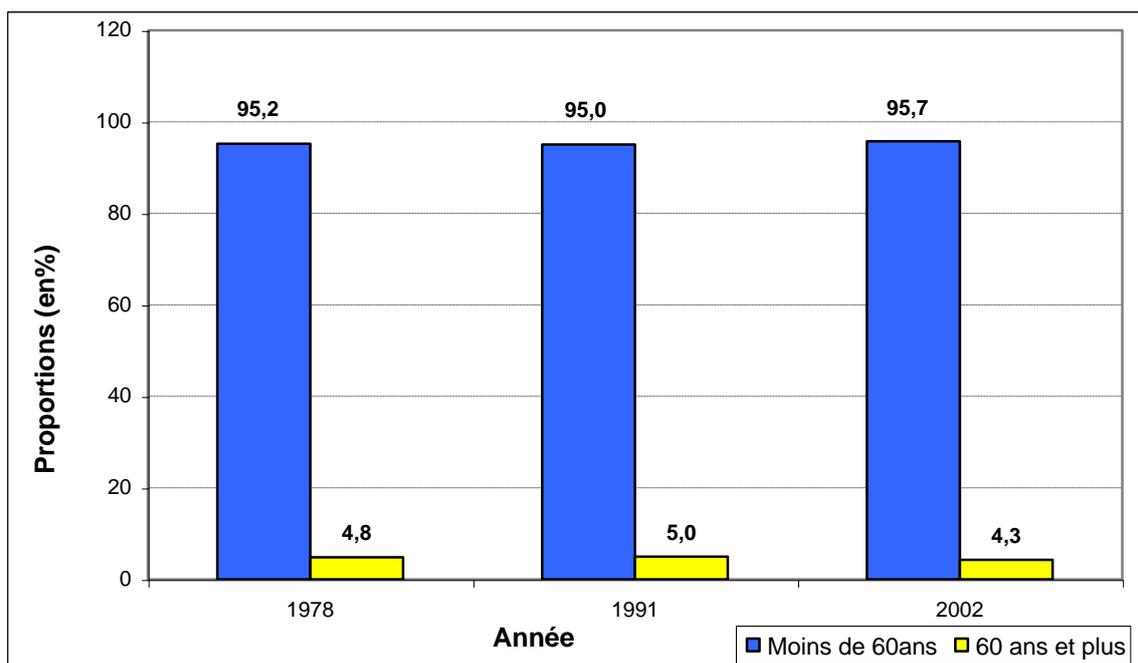
Tableau 1.2 : Evolution (en effectifs) des personnes âgées entre 1978 et 2002 selon le sexe

Age	1978			1991			2002		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>									
<b>Total</b>	2 363 177	2 468 350	4 831 527	3 488 612	3 668 939	7 157 551	3 879 448	4 249 105	8 128 553
<60ans	2 250 627	2 348 901	4 599 528	3 326 162	3 477 031	6 803 193	3 733 133	4 048 045	7 781 178
60 et plus	112 550	119 449	231 999	162 450	191 908	354 358	146 315	201 060	347 375

Tableau 1.3 : Evolution (en %) des personnes âgées entre 1978 et 2002 selon le sexe

Age	1978			1991			2002		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>									
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<60ans	95,2	95,2	95,2	95,3	94,8	95,0	96,2	95,3	95,7
60 et plus	4,8	4,8	4,8	4,7	5,2	5,0	3,8	4,7	4,3

**Figure 1.2 : Proportions (en %) de personnes âgées entre 1978 et 2002**



D'après les données des trois derniers recensements, la proportion des personnes âgées semble avoir évolué en dents de scie : 4,8% en 1978 ; 5% en 1991 ; 4,3% en 2002. La baisse de la proportion des personnes âgées entre 1978 et 2002 ne signifie pas une baisse des effectifs. De 231.999 personnes âgées en 1978 on est passé à 347 375 en 2002. La baisse des effectifs et des proportions entre 1991 et 2002 peut être liée aux événements de la décennie 90 qui n'ont pas épargné les personnes âgées et qui ont aggravé la précarité de leurs conditions de vie.

Enfin, en termes d'effectifs et par rapport à la population totale des personnes âgées, il y a plus de personnes âgées dans les provinces de Gitarama (12,0%), Ruhengeri (11,4%), Kigali Ngari (9,6%) et Butare (9,4%). Ces provinces, sauf Ruhengeri, ont en commun de fournir beaucoup plus de migrants que les autres à la Ville de Kigali et l'on sait que les migrants sont essentiellement jeunes.

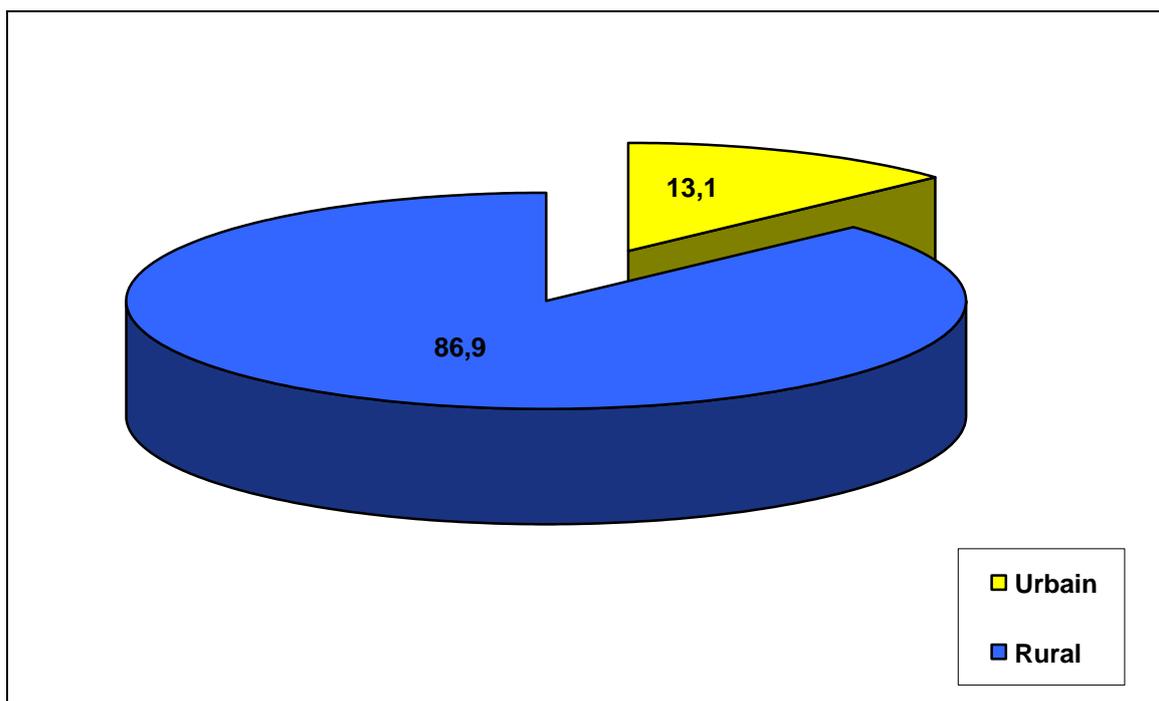
**Tableau 1.4 : Répartition des personnes âgées par Province/Ville selon le milieu de résidence et le sexe**

Province / Ville	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>20 627</b>	<b>24 861</b>	<b>45 488</b>	<b>125 688</b>	<b>176 199</b>	<b>301 887</b>	<b>146 315</b>	<b>201 060</b>	<b>347 375</b>
Ville de Kigali	5 472	6 906	12 378	0	0	0	5 472	6 906	12 378
Kigali Ngari	925	1 304	2 229	13 383	17 698	31 081	14 308	19 002	33 310
Gitarama	2 753	3 448	6 201	14 875	20 777	35 652	17 628	24 225	41 853
Butare	3 091	3 538	6 629	9 898	16 238	26 136	12 989	19 776	32 765
Gikongoro	835	708	1 543	10 861	14 462	25 323	11 696	15 170	26 866
Cyangugu	1 175	1 201	2 376	10 198	14 688	24 886	11 373	15 889	27 262
Kibuye	837	1 136	1 973	8 921	12 567	21 488	9 758	13 703	23 461
Gisenyi	799	1 111	1 910	11 731	17 641	29 372	12 530	18 752	31 282
Ruhengeri	1 091	1 730	2 821	14 850	22 019	36 869	15 941	23 749	39 690
Byumba	1 186	1 484	2 670	12 177	16 663	28 840	13 363	18 147	31 510
Umutara	165	210	375	7 889	9 279	17 168	8 054	9 489	17 543
Kibungo	2 298	2 085	4 383	10 905	14 167	25 072	13 203	16 252	29 455

**Tableau 1.5 : Effectifs et proportions des personnes âgées par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Ensemble</b>	<b>146 315</b>	<b>100,0</b>	<b>201 060</b>	<b>100,0</b>	<b>347 375</b>	<b>100,0</b>
Urbain	20 627	14,1	24 861	12,4	45 488	13,1
Rural	125 688	85,9	176 199	87,6	301 887	86,9

Figure 1.3 : Proportions (en%) des personnes âgées par milieu de résidence



S'agissant de la répartition de la population par milieu de résidence, la proportion des personnes âgées vivant en milieu rural est la plus forte : 86,9% contre 13,1% vivant en milieu urbain. Les proportions dans la population totale sont de 83,1% et 16,9% respectivement. Ce n'est que dans Ville de Kigali, dans les provinces de Butare, Gitarama et Kibungo que les personnes âgées dépassent l'effectif de 4 000 en milieu urbain ; il ne faut pas perdre de vue que les trois dernières provinces comptent chacune deux centres urbains.

En ce qui concerne la distinction des sexes parmi les personnes âgées vivant dans les milieu rural et urbain, les tableaux 1.4 et 1.5 montrent que les hommes vivent plus en ville (14,1%) que les femmes (12,4%).

## 1.2. Structure par âge et par sexe

Tableau 1.6 : Répartition des personnes âgées par groupes d'âges, selon le sexe

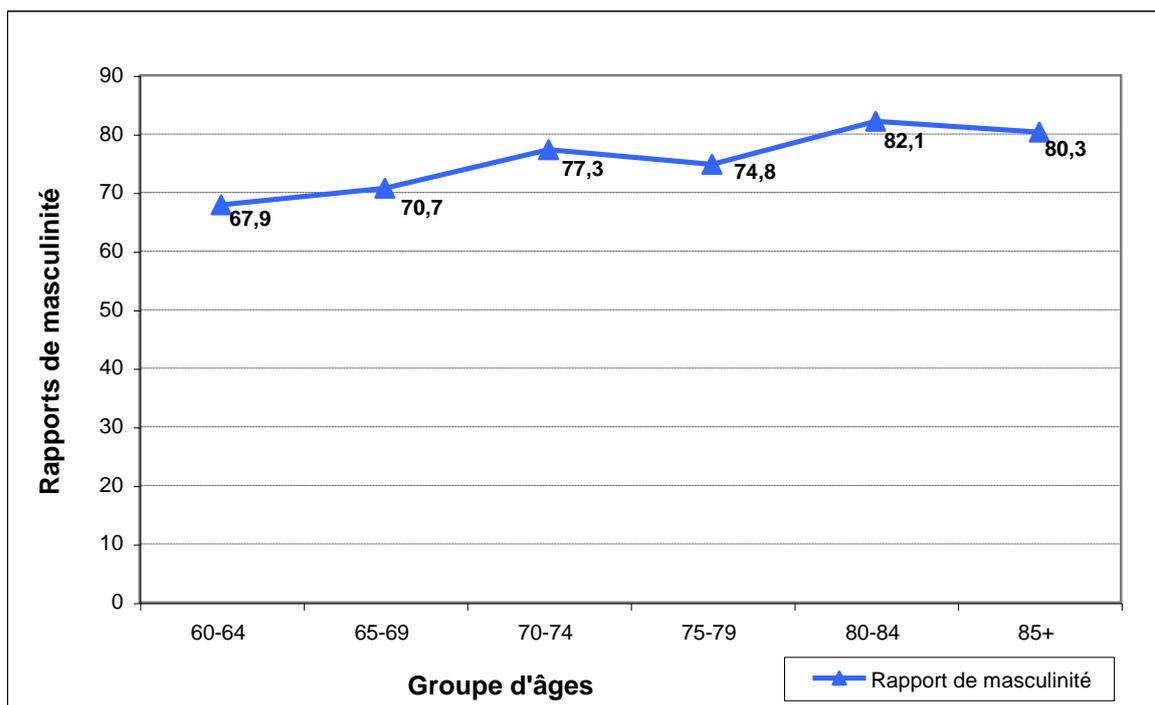
Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
<b>60 ans et plus</b>	<b>146 315</b>	<b>100,0</b>	<b>201 060</b>	<b>100,0</b>	<b>347 375</b>	<b>100,0</b>	<b>72,8</b>
60-64	45 221	30,9	66 588	33,1	111 809	32,2	<b>67,9</b>
65-69	35 178	24,0	49 750	24,7	84 928	24,4	<b>70,7</b>
70-74	30 970	21,2	40 050	19,9	71 020	20,4	<b>77,3</b>
75-79	16 255	11,1	21 734	10,8	37 989	10,9	<b>74,8</b>
80-84	12 081	8,3	14 707	7,3	26 788	7,7	<b>82,1</b>
85+	6 610	4,5	8 231	4,1	14 841	4,3	<b>80,3</b>

Les personnes âgées du quatrième âge (80 ans et plus) ne représentent que 12% de toutes les personnes âgées. En conséquence, les personnes âgées du troisième âge (60-79 ans) constituent le gros des effectifs (88%). Ceci s'expliquerait par la faiblesse de l'espérance de vie dans le pays et par la mortalité élevée aux âges avancés.

Les proportions de personnes âgées diminuent avec l'âge : 57% de ces personnes âgées n'ont pas encore atteint 70 ans ; c'est dire que plus de la moitié d'entre elles se trouvent entre 60 et 70 ans.

Les proportions semblent diminuer plus rapidement chez les femmes que chez les hommes même si les effectifs des premières sont plus importants à tous les âges. Il y a lieu de penser que les conditions de vie des femmes âgées se détériorent plus rapidement que celles des hommes, parce que dans la plupart des cas, les veuves sont obligées de se prendre en charge en dépit de leurs faibles moyens et de leur faiblesse physique. Les hommes sont nettement mieux encadrés par leurs épouses aux âges avancés, leur veuvage y étant moins fréquent.

Figure 1.4 : Courbe des rapports de masculinité des personnes âgées

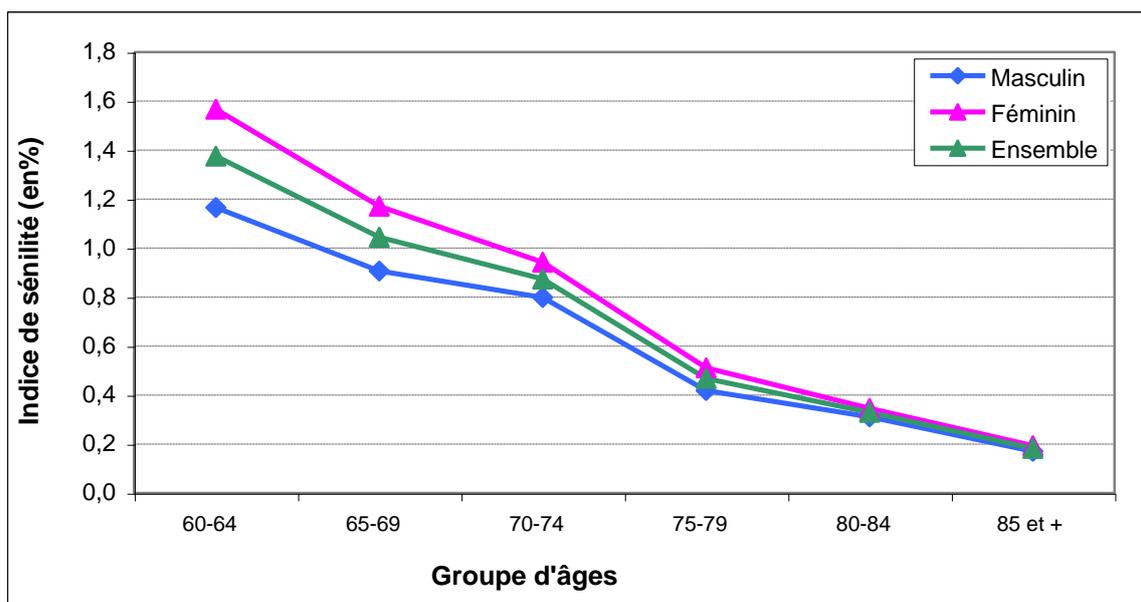


Le tableau 1.6 montre que dans tous les groupes d'âges, les femmes âgées sont plus nombreuses que les hommes âgés. Dans l'ensemble, le rapport de masculinité (RM) est de 72,8, ce qui signifie qu'il y a 72,8 hommes pour 100 femmes. La courbe des rapports de masculinité ne suit pas une progression régulière en rapport avec l'âge surtout après 75 ans. Il peut s'agir d'une mauvaise déclaration des âges particulièrement pour les personnes du quatrième âge qui appartiennent toutes aux générations des années 1920.

Tableau 1.7 : Indice de sénilité (en%) des personnes âgées par groupe d'âges quinquennaux, selon le sexe

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	Indice de sénilité (en%)	Effectifs	Indice de sénilité (en%)	Effectifs	Indice de sénilité (en%)
<b>Rwanda</b>	<b>3 879 448</b>		<b>4 249 105</b>		<b>8 128 553</b>	
Total	146 315	3,8	201 060	4,7	347 375	4,3
60-64	45 221	1,2	66 588	1,6	111 809	1,4
65-69	35 178	0,9	49 750	1,2	84 928	1,0
70-74	30 970	0,8	40 050	0,9	71 020	0,9
75-79	16 255	0,4	21 734	0,5	37 989	0,5
80-84	12 081	0,3	14 707	0,3	26 788	0,3
85 et +	6 610	0,2	8 231	0,2	14 841	0,2

Figure 1.5 : Courbe des indices de sénilité par sexe



L'analyse de la structure par âge passe par l'identification du facteur « indice de sénilité ». Cet indice par groupe d'âges quinquennaux correspond à la proportion que chaque groupe d'âges représente par rapport à la population totale. La somme des indices n'est autre que la proportion de personnes âgées dans la population totale.

L'indice de sénilité décroît avec l'âge quel que soit le sexe. Il est le plus faible pour le sexe masculin, ce qui confirme les observations ci-dessus concernant la prédominance numérique du sexe féminin sur le sexe masculin à tous les âges et la surmortalité masculinité à tous les âges et notamment aux âges élevés.

### 1.3. Répartition des personnes âgées par type de ménages

Tableau 1. 8: Effectifs des personnes âgées par groupes d'âges selon le type de ménage et le sexe

Groupes d'âges	Ménages Ordinaires			Ménages Collectifs			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>139 289</b>	<b>200 210</b>	<b>339 499</b>	<b>7 026</b>	<b>850</b>	<b>7 876</b>	<b>146 315</b>	<b>201 060</b>	<b>347 375</b>
60-64	42 206	66 292	108 498	3 015	296	3 311	45 221	66 588	111 809
65-69	33 367	49 541	82 908	1 811	209	2 020	35 178	49 750	84 928
70-74	29 551	39 883	69 434	1 419	167	1 586	30 970	40 050	71 020
75-79	15 791	21 645	37 436	464	89	553	16 255	21 734	37 989
80-84	11 841	14 658	26 499	240	49	289	12 081	14 707	26 788
85 et +	6 533	8 191	14 724	77	40	117	6 610	8 231	14 841

Tableau 1.9 : Proportions (en %) de personnes âgées par groupe d'âges, selon le type de ménage et le sexe

Groupe d'âges	Ménages Ordinaires			Ménages Collectifs			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>95,2</b>	<b>99,6</b>	<b>97,7</b>	<b>4,8</b>	<b>0,4</b>	<b>2,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
60-64	93,3	99,6	97,0	6,7	0,4	3,0	100,0	100,0	100,0
65-69	94,9	99,6	97,6	5,1	0,4	2,4	100,0	100,0	100,0
70-74	95,4	99,6	97,8	4,6	0,4	2,2	100,0	100,0	100,0
75-79	97,1	99,6	98,5	2,9	0,4	1,5	100,0	100,0	100,0
80-84	98,0	99,7	98,9	2,0	0,3	1,1	100,0	100,0	100,0
85 et +	98,8	99,5	99,2	1,2	0,5	0,8	100,0	100,0	100,0

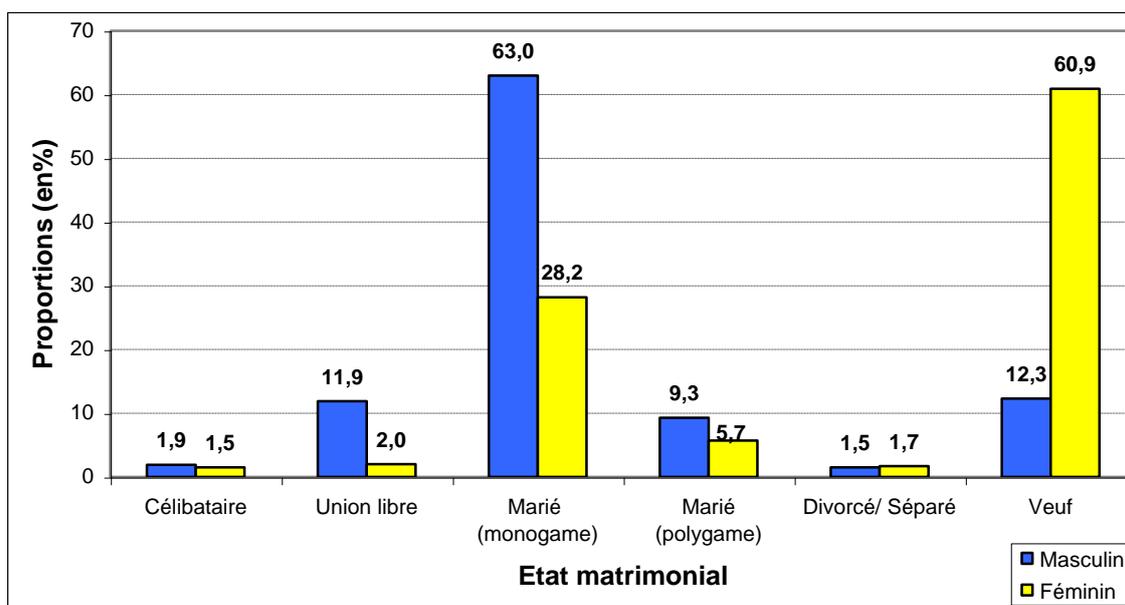
Il y a proportionnellement plus de femmes (99,6%) que d'hommes âgés (95,2%) dans les ménages ordinaires. Par contre, il y a plus d'hommes que de femmes dans les ménages collectifs. Les femmes âgées dans les ménages collectifs constituent un effectif peu important : 850 personnes ou 0,4% de toutes les femmes âgées ou 0,2% de toutes les personnes âgées.

## 1.4. L'état matrimonial

Tableau 1.10 : Proportions (en %) de personnes âgées par sexe et groupe d'âges, selon l'état matrimonial

Sexe / Groupe d'âges	Célibataire	Union libre	Marié (monogame)	Marié (polygame)	Divorcé/ Séparé	Veuf	Total
<b>Ensemble</b>	<b>1,7</b>	<b>6,2</b>	<b>42,9</b>	<b>7,2</b>	<b>1,7</b>	<b>40,4</b>	<b>100,0</b>
60-64	1,6	7,0	47,3	8,0	2,1	34,0	100,0
65-69	1,4	6,2	45,3	7,4	1,7	38,0	100,0
70-74	1,4	5,9	42,0	7,2	1,4	42,1	100,0
75-79	1,6	5,2	37,2	6,6	1,3	48,1	100,0
80-84	2,0	5,4	34,2	5,8	1,2	51,5	100,0
85 et +	4,5	5,2	28,9	4,9	0,8	55,8	100,0
<b>Masculin</b>	<b>1,9</b>	<b>11,9</b>	<b>63,0</b>	<b>9,3</b>	<b>1,5</b>	<b>12,3</b>	<b>100,0</b>
60-64	2,1	13,3	65,2	9,0	1,7	8,7	100,0
65-69	1,6	12,4	64,7	9,2	1,6	10,4	100,0
70-74	1,5	11,3	63,4	9,8	1,4	12,5	100,0
75-79	1,6	10,5	60,7	9,8	1,4	16,1	100,0
80-84	2,0	10,3	57,4	9,3	1,5	19,5	100,0
85 et +	4,7	9,6	51,6	8,2	0,9	24,9	100,0
<b>Féminin</b>	<b>1,5</b>	<b>2,0</b>	<b>28,2</b>	<b>5,7</b>	<b>1,7</b>	<b>60,9</b>	<b>100,0</b>
60-64	1,3	2,7	35,2	7,3	2,3	51,2	100,0
65-69	1,2	1,8	31,6	6,1	1,8	57,5	100,0
70-74	1,2	1,6	25,4	5,2	1,5	65,1	100,0
75-79	1,7	1,3	19,6	4,2	1,1	72,2	100,0
80-84	2,0	1,3	14,9	2,8	1,0	78,1	100,0
85 et +	4,4	1,5	10,4	2,2	0,7	80,8	100,0

**Figure 1.6 : Proportions (en%) des personnes âgées par sexe, selon l'état matrimonial**



Le célibat définitif reste rare chez les personnes âgées au Rwanda. Il est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes.

Quel que soit l'âge, les hommes âgés sont plus nombreux à être encore en union que les femmes. Les unions libres s'observent 4 à 5 fois plus fréquemment chez les hommes âgés que chez les femmes.

Il y a 2 à 3 fois plus d'hommes âgés mariés monogames que de femmes. Il y a encore plus d'hommes âgés mariés polygames que de femmes âgées polygames. En d'autres termes, les hommes âgés polygames ont tendance à se marier aux femmes plus jeunes. On trouve légèrement moins d'hommes âgés divorcés/séparés que de femmes âgées.

Il y a 4 à 5 fois plus de femmes âgées veuves que d'hommes âgés et ce statut s'aggrave avec l'âge. Après l'âge de 80 ans, 8 femmes âgées sur 10 sont veuves contre 2 sur 10 chez les hommes âgés.

**Conclusion :** Comme on l'a constaté plus haut, le cadre familial des hommes est plus favorable que celui des femmes âgées. Il y a plus de chances qu'ils vivent les dernières années de leur vie encadrés par une épouse alors que le plus souvent, les femmes âgées vivent ces années comme veuves et parfois chefs de ménages ou même abandonnées dans des institutions de retraite.

## 1.5. Migration

Sur 347 375 personnes âgées, 95 933, soit 27,6% résident dans un lieu autre que celui de leur naissance. Il s'agit ici des migrants durée de vie. Toujours parmi les personnes âgées, 100 609, soit 28,9% ont été recensées dans un district différent de celui de leur résidence antérieure (migration récente). Ces proportions sont légèrement supérieures à celles observées dans la population totale mais confirment la faible mobilité de la population du Rwanda.

**Tableau 1.11 : Proportions (en %) des personnes âgées migrantes par province d'origine selon la province de destination (Migration durée de vie)**

Province/Ville de naissance	Province/Ville de résidence											
	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo
<b>Rwanda</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ville de Kigali	0,0	4,5	3,3	1,0	0,1	0,5	0,4	0,4	1,1	1,6	1,6	1,8
Kigali Ngari	25,1	0,0	10,3	2,3	0,6	0,5	3,5	0,7	16,2	29,1	12,7	11,9
Gitarama	14,4	8,7	0,0	22,8	7,5	1,5	10,7	7,3	5,9	2,2	6,2	9,5
Butare	13,8	20,2	34,3	0,0	37,1	4,3	1,4	2,3	2,1	1,3	5,1	25,6
Gikongoro	6,6	21,7	23,4	53,8	0,0	44,2	12,8	1,4	2,0	1,9	2,7	14,2
Cyangugu	7,8	1,1	0,5	1,3	0,8	0,0	6,9	0,7	0,9	0,3	0,2	2,3
Kibuye	4,3	3,0	11,8	2,0	43,6	27,0	0,0	21,5	3,0	0,8	1,6	4,9
Gisenyi	3,8	3,9	7,8	0,6	0,3	1,3	19,1	0,0	27,7	2,6	1,8	4,8
Ruhengeri	4,9	16,3	3,0	0,8	0,8	0,3	2,3	39,6	0,0	18,5	10,9	12,8
Byumba	5,4	13,3	0,7	0,6	0,4	0,3	0,3	0,6	15,3	0,0	39,4	3,9
Umutara	1,7	0,7	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,3	14,0	0,0	3,8
Kibungo	3,5	3,9	0,9	0,7	0,2	0,3	0,0	0,3	0,7	1,8	11,3	0,0
Autres (hors Rwanda)	8,8	2,7	3,8	13,9	8,5	19,9	42,7	25,0	24,8	25,8	6,6	4,8

Une personne âgée migrante sur 4 résidant dans la Ville de Kigali est née dans la province de Kigali Ngari. Plus d'une personne âgée migrante sur 10 proviennent de la province de Gitarama ou de Butare, c'est-à-dire 14,4% et 13,8% respectivement.

Une personne âgée migrante sur 5 résidant à Kigali Ngari est née dans la province de Butare (20,2 %) ou de Gikongoro (21,7%). Plus d'une personne âgée migrante sur 10 provient de la province de Ruhengeri (16,3%) ou de Byumba (13,3%).

Une personne âgée migrante sur 3 résidant à Gitarama est née dans la province de Butare et près d'une sur 4 provient de la province de Gikongoro.

Une personne âgée migrante sur 2 résidant à Butare est née dans la province de Gikongoro et une sur 5 provient de la province de Gitarama alors que plus d'une sur 10 est née à l'étranger.

Quatre personnes âgées migrantes sur 10 résidant à Gikongoro sont nées dans la province de Kibuye et une sur 3 provient de la province de Butare.

Quatre personnes âgées migrantes sur 10 résidant à Cyangugu sont nées dans les provinces de Gikongoro et près d'une sur 3 provient de la province de Kibuye.

Quatre personnes âgées migrantes sur 10 résidant à Kibuye sont nées à l'étranger, surtout en RDC, et une sur 5 provient de la province de Gisenyi.

Quatre personnes âgées migrantes sur 10 résidant à Gisenyi sont nées dans la province de Ruhengeri et une sur 4 est née à l'étranger, surtout en RDC et une sur 5 provient de la province de Kibuye.

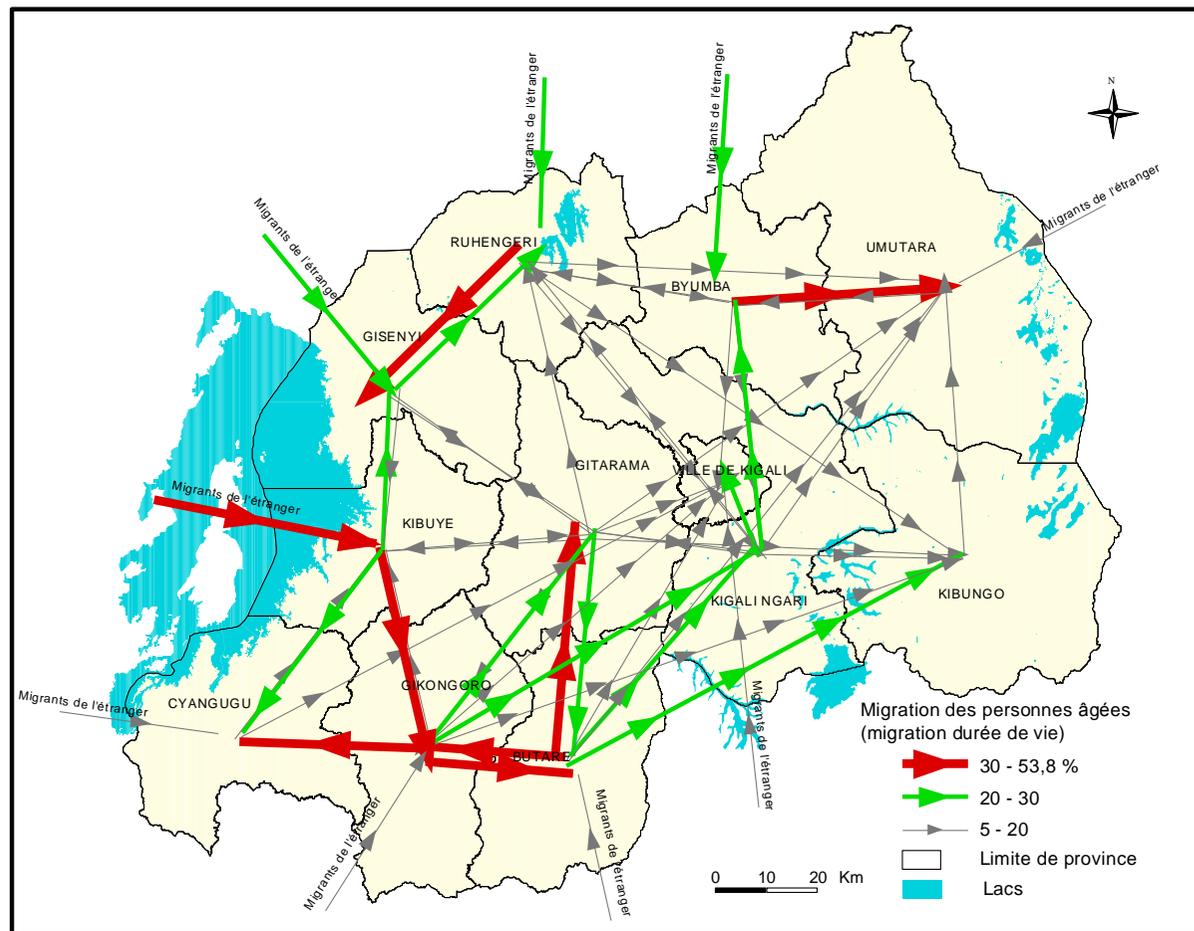
Une personne âgée migrante sur 4 résidant à Ruhengeri est née, soit dans la province de Gisenyi, soit à l'étranger (RDC) et une sur 8 provient de la province de Kigali Ngari.

Plus d'une personne âgée migrante sur 5 résidant à Byumba est née, soit dans la province limitrophe de Kigali Ngari, soit à l'étranger (RDC) et une sur 6 provient de la province de Ruhengeri.

Quatre personnes migrantes sur 10 résidant dans la province d'Umutara sont nées dans la province de Byumba et une sur 10 provient des provinces soit de Kibungo, soit de Ruhengeri ou de Kigali Ngari.

Une personne âgée migrante sur 4 résidant à Kibungo est née dans la province de Butare et une sur 10 provient de la province de Gikongoro ou de Ruhengeri ou alors de Kigali Ngari.

Carte 1.2 : Direction des migrations des personnes âgées (Migration durée de vie)



**Tableau 1.12 : Proportions (en%) de personnes âgées migrantes par province d'origine, selon la province/ville de destination ( dernière migration)**

Résidence antérieure	Résidence actuelle											
	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo
<b>Rwanda</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ville de Kigali		7,7	4,2	1,7	2,1	2,1	0,8	0,5	1,7	1,3	1,0	1,4
Kigali Ngari	32,9		11,5	2,7	2,9	0,9	3,2	0,6	13,6	23,8	5,2	7,3
Gitarama	9,6	5,5		9,2	5,7	0,9	8,8	3,5	3,5	0,8	0,8	2,6
Butare	6,2	8,0	31,1		28,2	2,4	0,9	0,4	0,5	0,5	0,6	3,3
Gikongoro	2,0	15,8	18,4	36,8		35,4	8,8	0,1	0,3	1,0	0,5	2,6
Cyangugu	3,3	0,2	0,4	0,4	1,1		5,8	0,2	0,2	0,0	0,1	0,2
Kibuye	1,6	1,7	9,0	0,7	32,9	18,7		10,5	0,5	0,2	0,2	1,4
Gisenyi	2,7	2,3	6,6	0,2	0,1	0,8	13,8		18,4	11,8	0,7	1,2
Ruhengeri	2,3	12,9	2,2	0,2	0,1	0,1	0,3	17,7		12,1	6,1	4,0
Byumba	2,8	10,9	0,4	0,3	0,3	0,0	0,2	0,4	12,9		17,5	1,0
Umutara	1,8	0,7	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	12,1		2,5
Kibungo	3,7	5,1	1,0	0,9	0,9	1,1	0,3	1,4	1,0	1,3	6,0	
Autres (hors Rwanda)	31,0	29,2	15,0	46,8	25,5	37,0	57,0	64,6	47,1	35,2	61,2	72,4

Plus de 2 personnes âgées sur 3 sont non-migrantes dans les provinces de Gitarama, Gikongoro, Cyangugu et Ruhengeri ; il en est de même pour une personne âgée sur 2 dans les provinces de Byumba, Kibuye et Butare et pour une sur 3 dans les provinces de Kigali Ngari, Gisenyi et dans la Ville de Kigali. Les plus faibles proportions de non-migrants au sein de la population des personnes âgées se trouvent dans les provinces de Kibungo (16,5%) et d'Umutara (21,7%) qui sont en effet des provinces ayant enregistré beaucoup d'immigrants récents depuis les années 1990.

Une personne âgée migrante sur 3 résidant dans la Ville de Kigali a résidé antérieurement, soit dans la province de Kigali Ngari soit à l'étranger.

Une personne âgée migrante sur 3 résidant dans la province de Kigali Ngari a résidé antérieurement à l'étranger. Plus d'une personne âgée migrante sur 10 a résidé antérieurement soit dans la province de Gikongoro, soit dans celle de Ruhengeri ou de Byumba.

Une personne âgée migrante sur 3 résidant à Gitarama a résidé antérieurement dans la province de Butare et une sur 6 a résidé antérieurement, soit à l'étranger, soit dans la province de Gikongoro.

Une personne âgée migrante sur 2 résidant à Butare a résidé antérieurement à l'étranger et une sur 3 a résidé antérieurement dans la province de Gikongoro .

Une personne âgée migrante sur 3 résidant à Gikongoro a résidé antérieurement dans la province de Kibuye et une sur 4 a résidé antérieurement soit dans la province de Butare, soit à l'étranger.

Une personne âgée migrante sur 3 résidant à Cyangugu a résidé antérieurement, soit à l'étranger, soit à Gikongoro et près d'une sur 6 a résidé antérieurement dans la province de Kibuye.

Une personne âgée migrante sur 2 résidant à Kibuye a résidé antérieurement à l'étranger et une sur 10 a résidé antérieurement dans la province de Gisenyi.

Deux personnes âgées migrantes sur 3 résidant à Gisenyi ont résidé antérieurement à l'étranger, surtout en RDC et une sur 10 a résidé antérieurement dans la province de Ruhengeri ou de Kibuye.

Près d'une personne âgée migrante sur 2 résidant à Ruhengeri a résidé antérieurement à l'étranger (RDC) et une sur 10 a résidé antérieurement dans la province de Gisenyi, ou de Kigali Ngari ou de Byumba.

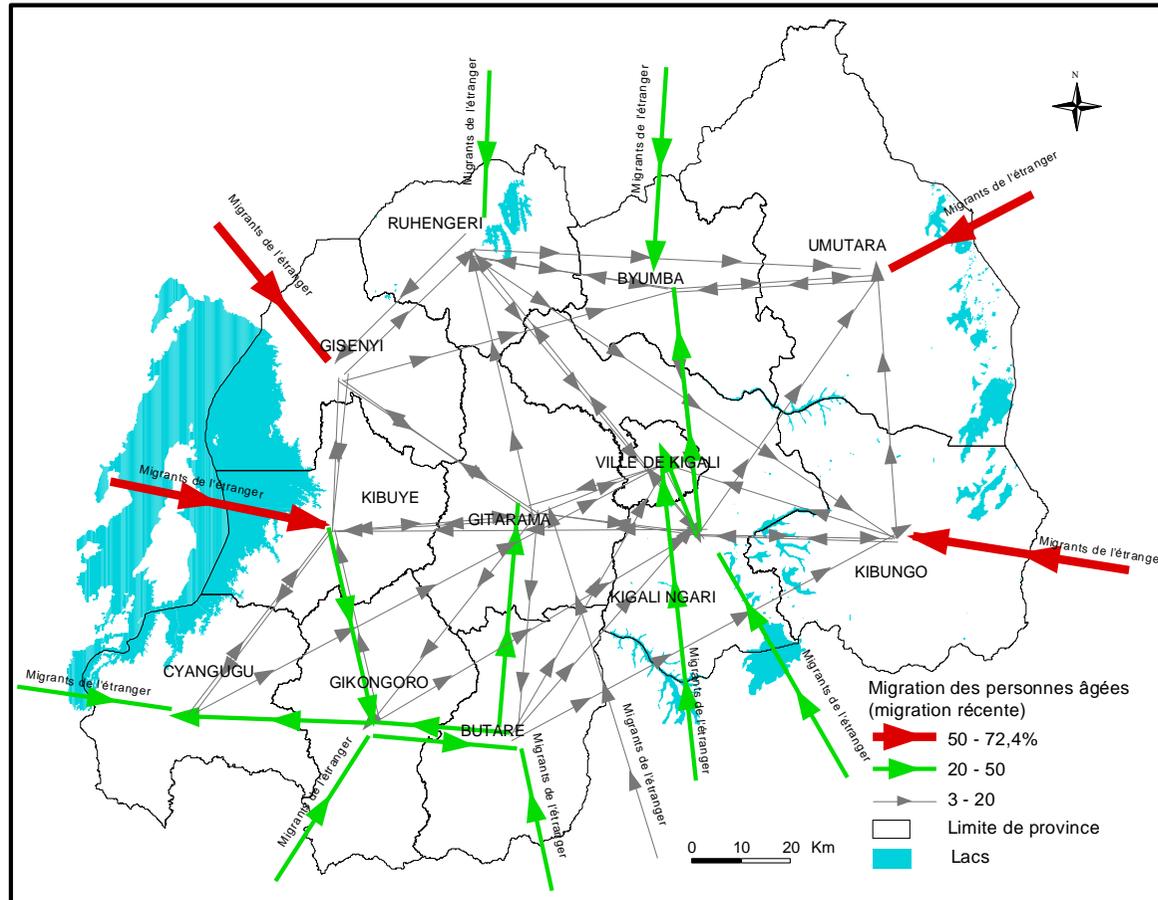
Plus d'une personne âgée migrante sur 3 résidant à Byumba a résidé antérieurement à l'étranger et une sur 5 a résidé antérieurement dans la province de Kigali Ngari alors qu'une sur 10 a résidé antérieurement, soit dans la province de Ruhengeri, soit dans la province de Gisenyi ou d'Umutara.

Deux personnes âgées migrantes sur 3 résidant à Umutara ont résidé antérieurement à l'étranger et une sur 6 a résidé antérieurement dans la province de Byumba.

Sept personnes âgées migrantes sur 10 résidant à Kibungo ont résidé antérieurement à l'étranger.

Les personnes âgées au Rwanda, comme le reste de la population, migrent peu, et certainement moins que les jeunes vu leur état physique.

Carte 1.3 : Direction des migrations des personnes âgées (Migration récente)



## Conclusion

- 1) L'analyse des résultats du Recensement Général a montré que les personnes âgées constituaient un effectif total de 347 375 personnes sur une population de 8 128 553 habitants au 15 août 2002. Cela représentait seulement 4,3% de personnes âgées de 60 ans et plus sur l'ensemble de la population. La proportion des hommes âgés était de 3,8% de l'ensemble des hommes contre 4,7 % des femmes âgées par rapport à toutes les femmes.  
Les provinces comptant le plus de personnes âgées étaient Gikongoro, Kibuye et Gitarama (proportionnellement au total des PA) avec respectivement 5,5%, 5% et 4,9% de l'effectif total des personnes âgées.. Selon le milieu de résidence, on dénombrait 86,9% des personnes âgées vivant en milieu rural contre 13,1% vivant en zone urbaine. Les hommes vivaient plus en ville (14,1%) que les femmes (12,4%).
- 2) Concernant la structure par âge et par sexe des personnes âgées, on a remarqué que les proportions des personnes âgées diminuaient avec l'âge et que 57% d'entre elles se situaient dans la tranche d'âge 60-70 ans. L'indice de sénilité (proportion de chaque groupe d'âges par rapport à la population totale) décroît avec l'âge quel que soit le sexe et il est toujours plus élevé pour le sexe féminin dont les effectifs sont, à tous les âges, supérieurs à ceux du sexe masculin.
- 3) Selon le type de ménages, 97,7% de personnes âgées vivent dans les ménages ordinaires contre 2,3% dans les ménages collectifs.
- 4) L'analyse par état matrimonial des personnes âgées montre que le cadre familial des hommes âgés est plus favorable que celui des femmes âgées car il y a plus de chances que les premiers passent les dernières années de leur vie encadrés par une épouse alors que le plus souvent, les femmes âgées vivent ces années comme veuves et parfois chefs de ménages ou même abandonnées dans des institutions de retraite.
- 5) Les personnes âgées au Rwanda migrent peu, comme le reste de la population, évidemment moins que les jeunes adultes.

## Chapitre 2. LES CARACTERISTIQUES SOCIO-CULTURELLES DES PERSONNES AGEES

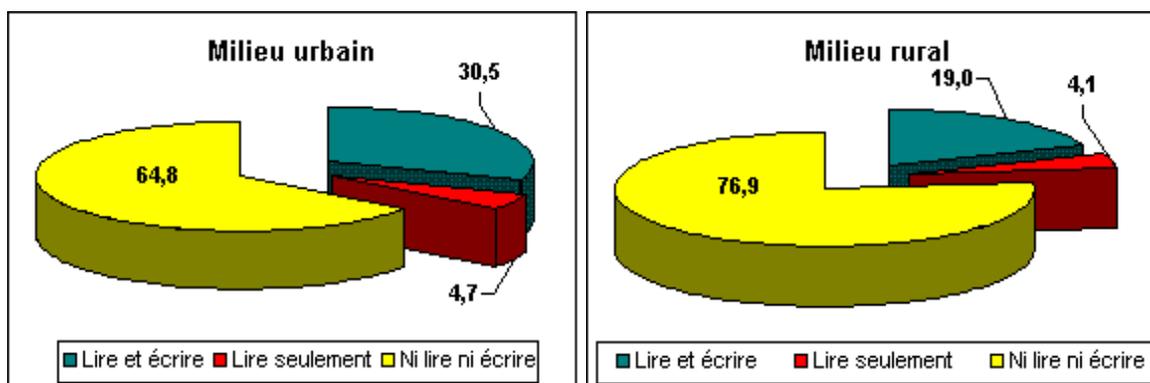
Cinq variables ont été tenues en compte dans l'analyse du portrait socio-culturel de la personne âgée : l'alphabétisation, le niveau d'instruction, les langues parlées, la religion et la nationalité.

### 2.1. L'alphabétisation

Tableau 2.1 : Proportions (en%) des P.A. des ménages ordinaires par degré d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe

Degré d'alphabétisation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Lire et écrire	50,8	17,5	30,5	35,5	7,4	19,0	37,2	8,6	20,4
Lire seulement	4,7	4,6	4,7	5,1	3,3	4,1	5,1	3,5	4,1
Ni lire ni écrire	44,4	77,8	64,8	59,4	89,3	76,9	57,7	87,9	75,5

Figure 2.1 : Proportions (en%) des personnes âgées des ménages ordinaires par degré d'alphabétisation selon le milieu de résidence



Le tableau 2.1 révèle que plus de 75% de la population des personnes âgées ne savent ni lire ni écrire et, seule une personne âgée sur 5 a déclaré pouvoir lire et écrire.

Les hommes âgés sont de loin plus lettrés que les femmes âgées (37,2% contre 8,6%). Alors qu'un peu plus d'un homme âgé sur 2 ne sait ni lire ni écrire, presque 9 femmes âgées sur 10 se trouvent dans cette situation.

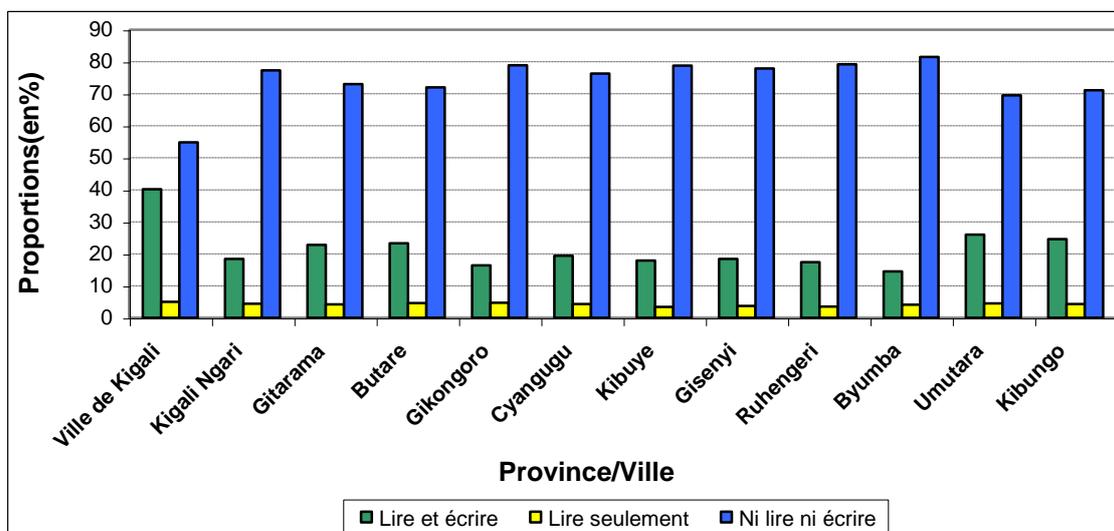
Les disparités entre les hommes âgés et les femmes âgées en matière d'alphabétisation sont presque aussi prononcées en milieu rural ( 59,4% contre 89,3%) qu'en Ville (44,4% contre 77,8%).

Comme on pouvait s'y attendre, l'analphabétisme est plus répandu en milieu rural qu'en ville. Alors que 3 personnes âgées sur 10 peuvent lire et écrire en Ville, seules 2 sur 10 peuvent le faire à la campagne.

**Tableau 2.2 : Proportions (en%) des personnes âgées des ménages ordinaires par degré d'alphabétisation et sexe, selon la province/ville**

Alphabétisation/ Sexe	Ville de Kigali	Kigali Ngari	Gitarama	Butare	Gikongoro	Cyangugu	Kibuye	Gisenyi	Ruhengeri	Byumba	Umutara	Kibungo	Rwanda
<b>Lire et écrire</b>	<b>40,2</b>	<b>18,4</b>	<b>22,8</b>	<b>23,3</b>	<b>16,4</b>	<b>19,4</b>	<b>17,9</b>	<b>18,4</b>	<b>17,4</b>	<b>14,5</b>	<b>26,0</b>	<b>24,6</b>	<b>20,4</b>
Masculin	63,0	33,8	40,5	39,6	33,1	34,1	34,8	37,1	33,9	28,5	44,2	42,8	37,2
Féminin	24,9	7,2	10,6	13,8	4,1	9,3	5,9	6,0	6,2	4,1	10,3	10,9	8,6
<b>Lire seulement</b>	<b>5,0</b>	<b>4,4</b>	<b>4,2</b>	<b>4,6</b>	<b>4,7</b>	<b>4,3</b>	<b>3,4</b>	<b>3,7</b>	<b>3,5</b>	<b>4,1</b>	<b>4,5</b>	<b>4,3</b>	<b>4,1</b>
Masculin	3,3	5,3	4,7	5,5	5,6	5,3	4,6	5,3	5,1	5,9	4,6	4,7	5,1
Féminin	6,2	3,7	3,9	4,1	4,0	3,6	2,5	2,6	2,4	2,8	4,4	4,0	3,5
<b>Ni lire ni écrire</b>	<b>54,8</b>	<b>77,3</b>	<b>73,0</b>	<b>72,0</b>	<b>78,9</b>	<b>76,3</b>	<b>78,8</b>	<b>77,9</b>	<b>79,2</b>	<b>81,5</b>	<b>69,5</b>	<b>71,1</b>	<b>75,5</b>
Masculin	33,7	60,9	54,8	54,9	61,3	60,6	60,6	57,7	61,0	65,6	51,2	52,5	57,7
Féminin	68,9	89,2	85,5	82,1	91,9	87,2	91,6	91,5	91,4	93,1	85,3	85,2	87,9

**Figure 2.2 : Proportions (en%) des personnes âgées par province/ville, selon le Degré d'alphabétisation**



Les personnes âgées les plus alphabétisées se trouvent dans la Ville de Kigali (2 sur 5) et dans une moindre mesure dans les provinces d'Umutara et Kibungo (1 sur 4) et dans celles de Butare et Gitarama (1 sur 5).

Concernant les disparités selon le sexe, la situation est pareille dans tous les provinces/Ville. Dans la Ville de Kigali, alors que près de 2 hommes âgés sur 3 peuvent lire et écrire, seulement une femme sur quatre en est capable. Dans les autres provinces, trois à quatre hommes âgés sur dix sont capables de lire et écrire alors que 0,4 à 1,4 femme sur dix le peut. Ces disparités sont les plus

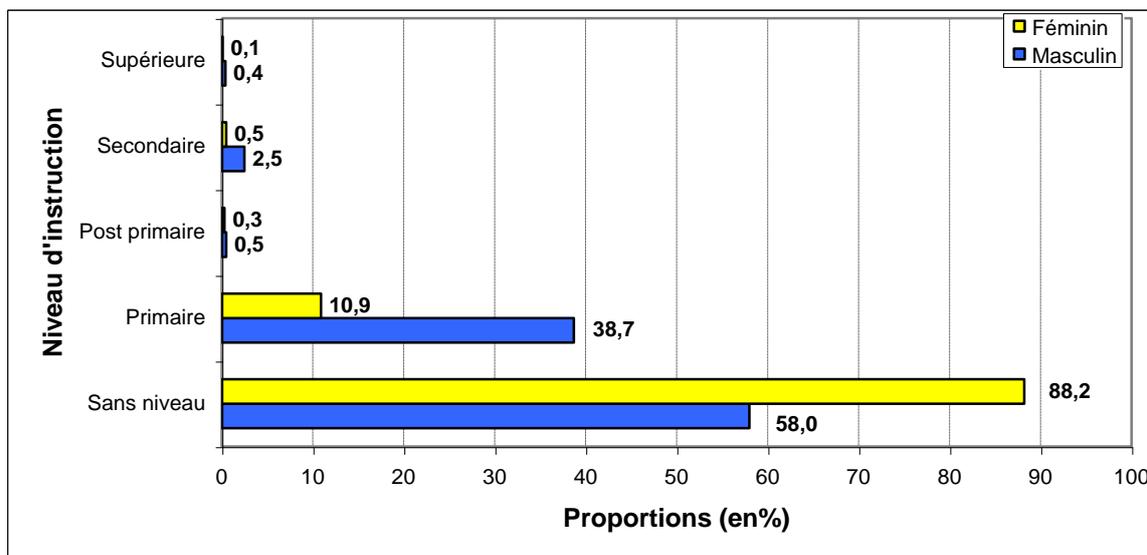
prononcées dans les provinces de Gikongoro, Byumba, Kibuye, Gisenyi et Ruhengeri où 9 femmes âgées sur 10 ne savent ni lire ni écrire.

## 2.2. Niveau d'instruction

**Tableau 2.3 : Proportions (en %) des personnes âgées par niveau d'instruction, selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Sans niveau	51,2	80,1	67,0	59,1	89,4	76,8	58,0	88,2	<b>75,5</b>
Primaire	38,2	16,6	26,4	38,7	10,0	22,0	38,7	10,9	<b>22,6</b>
Post primaire	1,1	0,9	1,0	0,5	0,2	0,3	0,5	0,3	<b>0,4</b>
Secondaire	7,3	2,3	4,5	1,7	0,2	0,8	2,5	0,5	<b>1,3</b>
Supérieure	2,2	0,3	1,1	0,1	0,0	0,0	0,4	0,1	<b>0,2</b>

**Figure 2.3 : Proportions (en %) des personnes âgées par niveau d'instruction, selon le sexe**



D'après le tableau 2.3 les trois quarts des personnes âgées n'ont aucun niveau d'instruction. Il s'agit de plus d'un homme âgé sur 2 et de presque 9 femmes âgées sur 10.

La situation n'est pas très différente quel que soit le milieu de résidence.

La plupart des personnes âgées qui sont allées à l'école n'ont atteint que le niveau primaire d'éducation.

C'est n'est que dans les villes qu'on rencontre les quelques hommes et femmes âgées qui ont pu atteindre le niveau secondaire respectivement 7,3% et 2,3%.

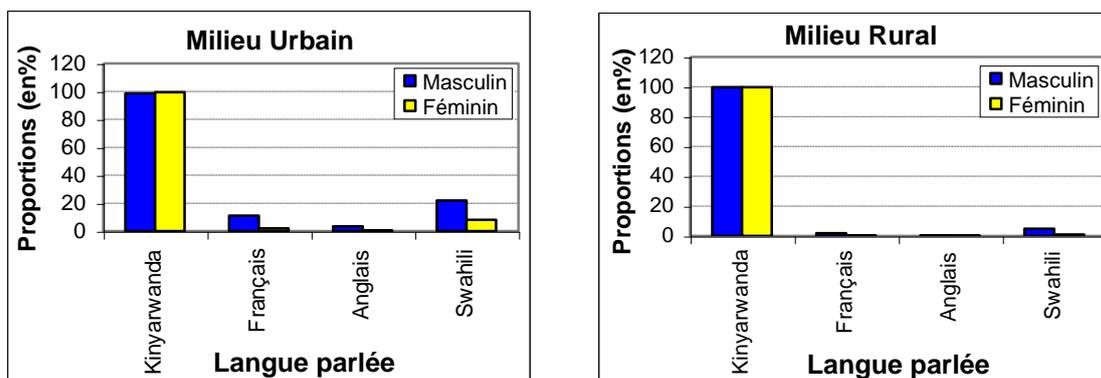
Cet état des choses témoigne des difficultés d'accès à l'école pendant la période coloniale (les personnes concernées sont toutes nées avant 1942). Actuellement, certains de ces problèmes sont en train d'être résolus, même si les disparités entre les milieux de résidence en termes d'accès à l'éducation et les problèmes de transition entre les cycles persistent au Rwanda.

### 2.3. Langues parlées

Tableau 2.4 : Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par langue parlée selon le milieu de résidence et le sexe

Langue parlée	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Kinyarwanda	98,5	99,3	99,0	99,7	99,7	99,7	99,5	99,7	99,6
Français	11,1	2,0	5,5	1,8	0,2	0,9	2,8	0,5	1,4
Anglais	3,4	0,5	1,6	0,4	0,1	0,2	0,7	0,1	0,4
Swahili	21,9	8,1	13,5	4,8	0,9	2,5	6,7	1,8	3,8

Figure 2.4: Proportions (en%) des personnes âgées par langue parlée, selon le milieu de résidence et le sexe



Le tableau 2.4 montre que presque toutes les personnes âgées parlent convenablement le Kinyarwanda (99,6%).

Très peu parlent les autres langues étrangères. Ce n'est qu'en milieu urbain qu'on rencontre des personnes âgées qui parlent d'autres langues et c'est surtout du Swahili qu'il s'agit et du Français dans une moindre mesure.

Considérant les sexes, on trouve plus d'hommes sachant parler les langues étrangères que les femmes. Cette situation peut s'expliquer par le fait que les

hommes âgés sont relativement plus nombreux à être alphabétisés, à avoir fréquenté l'école et aussi à avoir fait des voyages à l'étranger et des séjours dans les villes du pays.

## 2.4. Religion

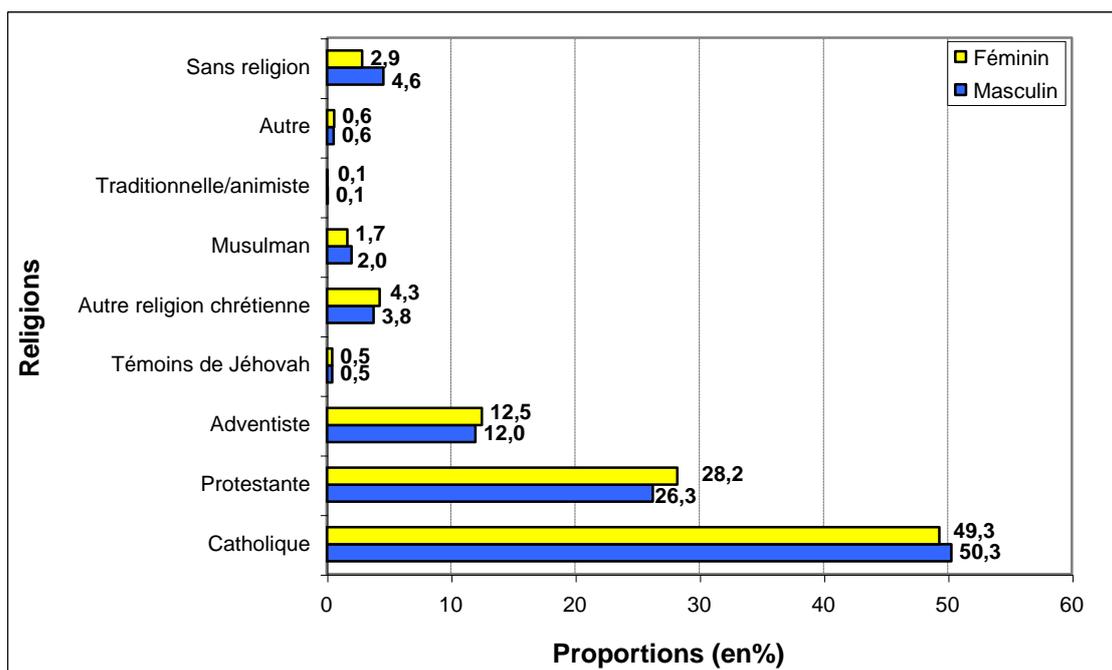
Tableau 2.5 : Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par sexe et groupe d'âges, selon la religion

Sexe /Age	Catholique	Protestante	Adventiste	Témoins de Jéhovah	Autre religion chrétienne	Musulman	Traditionnelle/animiste	Autre	Sans religion	Total
<b>Ensemble</b>	<b>49,8</b>	<b>27,3</b>	<b>12,3</b>	<b>0,5</b>	<b>4,0</b>	<b>1,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>3,7</b>	<b>100,0</b>
< 60 ans	49,5	27,5	12,3	0,5	4,1	1,9	0,1	0,6	3,6	100,0
60 ans et plus	55,8	23,5	10,6	0,2	2,7	1,0	0,6	0,5	5,0	100,0
<b>Masculin</b>	<b>50,3</b>	<b>26,3</b>	<b>12,0</b>	<b>0,5</b>	<b>3,8</b>	<b>2,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>4,6</b>	<b>100,0</b>
< 60 ans	50,2	26,3	12,0	0,5	3,8	2,0	0,1	0,6	4,5	100,0
60 ans et plus	57,0	21,6	10,2	0,2	2,3	1,1	0,7	0,5	6,4	100,0
<b>Féminin</b>	<b>49,3</b>	<b>28,2</b>	<b>12,5</b>	<b>0,5</b>	<b>4,3</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>2,9</b>	<b>100,0</b>
< 60 ans	49,1	28,4	12,6	0,5	4,3	1,7	0,0	0,6	2,8	100,0
60 ans et plus	54,9	24,9	10,9	0,2	3,0	1,0	0,5	0,5	4,0	100,0

Le tableau 2.5 ainsi que la figure 2.5 nous apprennent qu'une personne âgée sur 2 est catholique, que près de 3 personnes âgées sur 10 sont protestantes, que plus d'une personne âgée sur 10 est Adventiste, et que très peu de personnes âgées adhèrent aux autres religions .

Il y a très peu de disparités entre les sexes en ce qui concerne l'appartenance religieuse des personnes âgées, à part le fait qu'il y a légèrement plus de femmes âgées protestantes que les hommes et qu'il y a plus d'hommes âgés sans religion que les femmes. La prédominance (89,4%) des religions chrétiennes (Catholique, Protestante et Adventiste) est liée à des raisons d'ordre historique tandis que la quasi disparition des adhérents de la religion traditionnelle demeure apparemment inexplicable pour la catégorie des personnes âgées..

**Figure 2.5 : Proportions (en %) des personnes âgées par sexe selon la religion**



## 2.5. Nationalité

**Tableau 2.6 : Proportions (en %) des personnes âgées par nationalité selon le sexe**

Nationalité	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rwanda	99,1	99,3	99,2
Rwanda + autres	0,2	0,2	0,2
Autre nationalité	0,6	0,5	0,5

**Tableau 2.7: Proportions (en %) des personnes âgées non-rwandaïses par nationalité selon le sexe**

Nationalité	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Burundi	12,4	12,7	12,6
RD Congo	70,3	75,9	73,1
Uganda	2,7	0,9	1,8
Tanzanie	2,1	0,4	1,3
Autre Afrique	1,4	0,2	0,8
Belgique	3,9	1,8	2,8
Autre Europe	4,9	6,8	5,9
Inde	0,3	0,1	0,2
Autre Asie	0,8	0,4	0,6
Amérique	1,2	0,6	0,9
Océanie	0,0	0,0	0,0

On compte très peu de personnes âgées de nationalité étrangère au Rwanda, malgré le fait que l'analyse de la migration des personnes âgées semble démontrer qu'il y a une proportion appréciable de celles-ci qui sont nées ou qui ont vécu antérieurement à l'étranger (tableau 2.6).

Parmi les quelques personnes âgées de nationalité étrangère, plus de 7 sur 10 proviennent de la RDC et une sur 10 du Burundi (tableau 2.7).

## **Conclusion**

Les caractéristiques suivantes ont été retenues pour étudier le portrait socio-culturel des personnes âgées : alphabétisation et niveau d'instruction, langues parlées, religion et nationalité.

- 1) Alphabétisation : plus de 75% des personnes âgées sont analphabètes et cet analphabétisme frappe plus les femmes que les hommes et plus le milieu rural que le milieu urbain.
- 2) Le niveau d'instruction demeure très bas : plus d'un homme âgé sur deux et presque neuf femmes sur dix n'ont aucun niveau d'instruction. Ceux qui sont allés à l'école n'ont atteint que le niveau primaire et ces quelques rares personnes sont concentrées en milieu urbain.
- 3) Concernant les langues parlées, la langue maternelle est parlée par 99,6% des personnes âgées parmi lesquelles on trouve très peu de polyglottes : seulement 3,8%, 1,4% et 0,8% parlent respectivement le Swahili, le Français et l'Anglais.
- 4) Trois religions, chrétiennes, se distinguent : les Catholiques, les Protestants, les Adventistes qui regroupent ensemble 89,4% d'adhérents parmi les personnes âgées. Leur distribution par sexe et par milieu de résidence ne diffère guère de celles du total de la population.
- 5) La nationalité des personnes âgées intègre les Rwandais, les binationaux (Rwandais+autre) et les autres nationalités. On compte très peu de personnes âgées de nationalité étrangère au Rwanda. Parmi les quelques personnes de nationalité étrangère, plus de 7 sur 10 proviennent de la RDC et une sur 10 du Burundi.

### Chapitre 3. LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES

Le portrait socio-économique des personnes âgées tient aux cinq facteurs suivants : la situation dans l'activité, le statut dans l'activité, l'emploi exercé, la branche d'activité et le secteur d'activité économique.

#### 3.1. La situation dans l'activité économique

Tableau 3.1 : Proportions (en %) de personnes âgées des ménages ordinaires par sexe et groupe d'âges, selon la situation dans l'activité économique

Sexe / Groupes d'âges	Occupé	Chômeur	Recherche du 1er emploi	Personne au foyer	Elève/ Etudiant	Retraité	Rentier	Aucun travail	Total
<b>Ensemble</b>	<b>67,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>1,9</b>	<b>0,0</b>	<b>18,8</b>	<b>5,2</b>	<b>6,7</b>	<b>100,0</b>
60-64	82,1	0,2	0,0	2,0	0,0	8,2	2,5	5,0	100,0
65-69	73,6	0,1	0,0	1,9	0,0	14,3	4,1	5,9	100,0
70-74	63,5	0,1	0,0	1,7	0,0	21,6	6,1	7,0	100,0
75-79	50,6	0,1	0,0	1,8	0,0	30,6	8,4	8,6	100,0
80-84	40,4	0,1	0,0	1,8	0,0	37,9	9,9	9,9	100,0
85 et +	28,6	0,1	0,0	2,4	0,0	45,8	11,4	11,6	100,0
<b>Masculin</b>	<b>70,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>17,3</b>	<b>5,0</b>	<b>6,3</b>	<b>100,0</b>
60-64	85,0	0,3	0,0	0,5	0,0	7,1	2,2	4,8	100,0
65-69	77,5	0,2	0,0	0,6	0,0	12,5	3,7	5,6	100,0
70-74	68,5	0,1	0,0	0,6	0,0	19,0	5,4	6,4	100,0
75-79	55,5	0,1	0,0	0,8	0,0	28,0	7,9	7,8	100,0
80-84	45,6	0,1	0,0	0,8	0,0	35,2	9,6	8,8	100,0
85 et +	32,7	0,1	0,0	1,3	0,0	43,9	11,6	10,4	100,0
<b>Féminin</b>	<b>65,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>2,8</b>	<b>0,0</b>	<b>19,8</b>	<b>5,4</b>	<b>7,0</b>	<b>100,0</b>
60-64	80,3	0,1	0,0	2,9	0,0	9,0	2,7	5,2	100,0
65-69	71,0	0,1	0,0	2,9	0,0	15,6	4,3	6,2	100,0
70-74	59,7	0,0	0,0	2,6	0,0	23,7	6,6	7,5	100,0
75-79	46,9	0,0	0,0	2,6	0,0	32,4	8,7	9,3	100,0
80-84	36,3	0,0	0,0	2,6	0,0	40,2	10,1	10,8	100,0
85 et +	25,3	0,0	0,0	3,4	0,0	47,3	11,3	12,6	100,0

Presque 7 personnes âgées sur 10 se sont déclarées encore économiquement actives alors qu'à peine 2 sur 10 se sont déclarées retraitées ou rentières.

On s'attendrait à ce qu'à ces âges avancés on rencontre plus de personnes âgées en retraite mais cela n'est pas évident au Rwanda. Même aux âges avancés de 80 ans et plus on trouve encore plus de 3 personnes âgées occupées sur 10.

Toutefois, on constate que la participation à l'activité économique diminue progressivement avec l'âge sans pouvoir atteindre zéro. Apparemment pour

certaines personnes âgées, il faut rester en activité si l'on veut encore vivre sans mendier.

Le tableau 3.1 montre en outre que les hommes âgés ont des taux de participation à l'activité économique plus élevés que les femmes âgées à tous les âges. Il est curieux de constater que les femmes âgées qui ont été employées dans le secteur formel comme salariées dans le passé, sont plus nombreuses que les hommes âgés à se déclarer « en retraite ». On peut se poser la question de savoir si la notion de retraite a été bien assimilée par les personnes âgées interrogées.

**Tableau 3.2 : Proportions (en%) des personnes âgées des ménages ordinaires par situation dans l'activité économique, selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation dans l'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Occupé	59,1	48,3	52,5	72,1	67,2	69,2	70,6	65,0	<b>67,3</b>
Chômeur	1,0	0,2	0,5	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	<b>0,1</b>
Recherche du 1er emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Personne au foyer	2,1	11,1	7,5	0,5	1,7	1,2	0,6	2,8	<b>1,9</b>
Elève/étudiant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Retraité	23,1	23,0	23,1	16,6	19,4	18,2	17,3	19,8	<b>18,8</b>
Rentier	5,8	6,2	6,1	4,8	5,3	5,1	5,0	5,4	<b>5,2</b>
Aucun travail	8,8	11,1	10,2	6,0	6,5	6,2	6,3	7,0	<b>6,7</b>

Grâce au tableau 3.2 on voit que la participation des personnes âgées à l'activité économique est plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain. Ceci est lié au genre d'activité entreprise. Si c'est de l'agriculture qu'il s'agit, il n'y a pas de limite d'âge pour celui qui ne peut pas vivre autrement que de la terre et de son travail.

Les agriculteurs n'ont souvent pas d'épargne monétaire et jamais de pension. Le nombre étonnant de personnes encore actives à l'âge avancé dans les villes s'explique par le fait que certaines villes englobent des espaces encore à caractère rural.

Toutefois, on trouve plus de personnes âgées retraitées en ville qu'à la campagne. Egalement c'est en ville qu'ils est plus fréquent de rencontrer des femmes âgées qui se déclarent « personnes au foyer » ou « sans travail ».

### 3.2. Le statut dans l'activité économique

**Tableau 3.3 : Proportions (en %) des personnes âgées des ménages ordinaires par milieu de résidence et groupe d'âges selon le statut dans l'activité économique et le sexe**

Milieu/ Groupe d'âges	Population active			Population inactive			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>70,8</b>	<b>65,0</b>	<b>67,4</b>	<b>29,2</b>	<b>35,0</b>	<b>32,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
60-64	85,3	80,3	82,3	14,7	19,7	17,7	100,0	100,0	100,0
65-69	77,7	71,1	73,7	22,3	28,9	26,3	100,0	100,0	100,0
70-74	68,6	59,8	63,6	31,4	40,2	36,4	100,0	100,0	100,0
75-79	55,6	47,0	50,6	44,4	53,0	49,4	100,0	100,0	100,0
80-84	45,6	36,3	40,5	54,4	63,7	59,5	100,0	100,0	100,0
85 et +	32,8	25,3	28,7	67,2	74,7	71,3	100,0	100,0	100,0
<b>Urbain</b>	<b>60,1</b>	<b>48,6</b>	<b>53,1</b>	<b>39,9</b>	<b>51,4</b>	<b>46,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
60-64	74,9	63,3	67,8	25,1	36,7	32,2	100,0	100,0	100,0
65-69	65,0	54,3	58,5	35,0	45,7	41,5	100,0	100,0	100,0
70-74	56,3	41,9	47,6	43,7	58,1	52,4	100,0	100,0	100,0
75-79	43,6	32,8	37,1	56,4	67,2	62,9	100,0	100,0	100,0
80-84	35,9	22,9	28,0	64,1	77,1	72,0	100,0	100,0	100,0
85 et +	22,1	15,8	18,2	77,9	84,2	81,8	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>	<b>72,1</b>	<b>67,2</b>	<b>69,3</b>	<b>27,9</b>	<b>32,8</b>	<b>30,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
60-64	86,7	82,6	84,2	13,3	17,4	15,8	100,0	100,0	100,0
65-69	79,3	73,3	75,8	20,7	26,7	24,2	100,0	100,0	100,0
70-74	70,0	62,1	65,5	30,0	37,9	34,5	100,0	100,0	100,0
75-79	56,9	48,7	52,2	43,1	51,3	47,8	100,0	100,0	100,0
80-84	46,7	38,2	42,1	53,3	61,8	57,9	100,0	100,0	100,0
85 et +	34,1	27,0	30,3	65,9	73,0	69,7	100,0	100,0	100,0

#### Rapport de dépendance des personnes âgées

Groupe d'âges	Effectifs
15-64	4 336 492
65 ans et plus	235 566
<b>Rapport de dépendance (en %)</b>	<b>5,43</b>

Parce que les personnes âgées constituent une faible proportion par rapport à la population totale du pays, elles pèsent moins sur la population en âge d'activité que les jeunes. En effet, alors que 100 personnes en âge d'activité sont censées prendre en charge 90 personnes dépendantes, on y compte en moyenne 5,5 personnes âgées.

### 3.3. Emploi exercé

**Tableau 3.4 : Proportions (en%) des personnes âgées actives occupées, dans les ménages ordinaires par emploi exercé, selon le milieu de résidence et le sexe**

Emploi exercé	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>								
Forces armées	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Membres de l'exécutif et des corps législatifs, dirigeants et cadres supérieurs	0,9	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	<b>0,1</b>
Profession intellectuelles et scientifiques	3,5	0,6	1,9	0,4	0,1	0,2	0,7	0,1	<b>0,4</b>
Professions intermédiaires	1,1	0,4	0,7	0,2	0,1	0,1	0,3	0,1	<b>0,2</b>
Employés de type administratif	1,4	0,2	0,8	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	<b>0,1</b>
Personnel des services et vendeurs	3,8	3,0	3,4	0,4	0,1	0,2	0,7	0,4	<b>0,5</b>
Agriculteurs et ouvriers qualifiés	74,8	92,9	84,9	96,7	99,4	98,2	94,7	98,8	<b>97,0</b>
Artisans et ouvriers des métiers	7,4	0,8	3,7	1,7	0,3	0,9	2,2	0,3	<b>1,1</b>
Conducteurs et ouvriers de l'assemblage	2,0	0,0	0,9	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	<b>0,1</b>
Ouvriers et employés non qualifiés	4,9	2,0	3,3	0,5	0,1	0,2	0,9	0,3	<b>0,5</b>

Presque toutes les personnes âgées actives sont des agriculteurs, surtout en milieu rural.

Ce n'est qu'en milieu urbain qu'on rencontre une certaine diversification dans les emplois exercés par les hommes âgés qui oeuvrent, soit dans l'artisanat ou le commerce, soit dans les professions libérales et scientifiques.

En ville, les femmes âgées actives qui ne sont pas dans l'agriculture travaillent surtout dans le commerce (tableau 3.4).

### 3.4. Branche d'activité

Tableau 3.5 : Proportions (en %) de la population des personnes âgées actives occupées par branche d'activité, selon les groupes d'âges et le sexe

Branche d'activité	60-64			65-69			70-74			75-79			80-84			85 et +			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total																		
<b>Total</b>	<b>100,0</b>																				
Agriculture, chasse et Sylviculture	92,8	98,7	96,3	94,8	98,9	97,1	96,1	98,9	97,6	96,3	98,8	97,6	96,7	98,6	97,6	94,0	96,3	95,1	94,6	98,8	<b>96,9</b>
Pêche, pisciculture, aquaculture et activités annexes	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	<b>0,0</b>
Industries extractives	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	<b>0,1</b>
Activités de fabrication	1,4	0,3	0,8	1,3	0,3	0,7	1,2	0,3	0,7	1,2	0,3	0,7	0,9	0,3	0,7	1,1	0,5	0,8	1,3	0,3	<b>0,7</b>
Production et distribution d'électricité, gaz et eau	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Construction	1,1	0,0	0,4	0,8	0,0	0,3	0,6	0,0	0,3	0,5	0,0	0,3	0,3	0,0	0,1	0,8	0,1	0,5	0,8	0,0	<b>0,3</b>
Commerce et Réparation	1,0	0,4	0,6	0,8	0,3	0,5	0,6	0,3	0,4	0,6	0,2	0,4	0,5	0,3	0,4	1,1	0,4	0,8	0,8	0,4	<b>0,5</b>
Hôtels et Restaurants	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Transport, entreposage et communication	0,4	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,4	0,0	0,2	0,5	0,1	0,3	0,3	0,0	<b>0,2</b>
Intermédiation financière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>0,0</b>
Immobilier, location et activités de service	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	<b>0,1</b>
Administration, Défense et sécurité social	0,6	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,6	0,1	0,3	0,4	0,0	<b>0,2</b>
Education	0,9	0,1	0,4	0,6	0,0	0,3	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,1	<b>0,3</b>
Santé et action social	0,5	0,1	0,3	0,4	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,4	0,7	0,6	0,4	0,1	<b>0,2</b>
Autres activités de services collectifs	0,4	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,3	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,0	<b>0,2</b>
Ménages employant du personnel domestique	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,5	1,5	1,0	0,2	0,2	<b>0,2</b>
Organismes extra-territoriaux	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	<b>0,0</b>

Quel que soit l'âge des personnes âgées actives occupées, plus de 9 sur 10 ont comme branche d'activité l'agriculture et les activités associées comme l'élevage, la chasse et la sylviculture. Les activités de fabrication, de commerce et de réparation intéressent également les personnes âgées actives.

### 3.5. Secteur d'activité économique

**Tableau 3.6 : Proportions (en %) des personnes âgées actives occupées, dans les ménages ordinaires par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe**

Secteur d'activité	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Public	4,3	0,7	2,3	0,6	0,2	0,4	0,9	0,3	<b>0,6</b>
Parastatal	1,3	0,2	0,7	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	<b>0,1</b>
Organisations non gouvernementales	1,0	0,1	0,5	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	<b>0,1</b>
Coopérative	0,5	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	<b>0,1</b>
Autre privé	92,9	98,9	96,3	99,0	99,6	99,4	98,5	99,6	<b>99,1</b>

Presque toutes les personnes âgées actives occupées sont employées dans le secteur privé et travaillent pour leur propre compte. Ce sont en réalité des travailleurs indépendants.

Dans les villes, on trouve quelques hommes âgés dans le secteur public et dans des entreprises parastatales et des ONGs à la faveur de la récente révision de la loi qui a porté l'âge de la retraite à 65 ans.

### Conclusion

Les caractéristiques socio-économiques des personnes âgées concernent 5 facteurs : la situation dans l'activité, le statut dans l'activité, l'emploi exercé, les branches d'activité et le secteur d'activité économique.

- 1) Les personnes âgées encore économiquement actives représentent près de 70% de l'ensemble. Cette participation à l'activité diminue progressivement avec l'âge et son taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes à tous les âges. Elle est plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain.
- 2) Les actifs représentent 67,3% contre 32,6% d'inactifs. On compte en moyenne 5,5 personnes âgées dépendantes pour 100 personnes en âge d'activité.
- 3) S'agissant de l'emploi exercé, presque toutes les personnes âgées actives sont des agriculteurs surtout en milieu rural. En milieu urbain, on rencontre une certaine diversification dans les emplois exercés et des femmes âgées travaillant surtout dans le commerce.
- 4) Quel que soit l'âge des personnes âgées actives occupées, près de 9 sur 10 ont comme branche d'activité l'agriculture et les activités associées comme l'élevage, la pêche et la sylviculture.
- 5) Presque toutes les personnes âgées actives occupées sont employées dans le secteur privé et travaillent pour leur propre compte. Ce sont en réalité des travailleurs indépendants.

## Chapitre 4. LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES AGEES

Le niveau de confort des personnes âgées se mesure aux caractéristiques du cadre de vie des ménages, soit : la situation des chefs de ménages personnes âgées, la taille des ménages dirigés par les personnes âgées, le type d'habitat, le type de construction, le statut d'occupation de logement, le type de toiture, l'accès à l'eau potable, le type de toilette, la possession d'une radio.

La combinaison de tous ces éléments a permis de construire un indicateur composite dit « indicateur de bien-être ».

### 4.1. Situation des personnes âgées chefs de ménages

#### 4.1.1. Les personnes âgées chefs de ménages

Tableau 4.1: Répartition des personnes âgées chefs de ménages ordinaires par province/ville selon le milieu de résidence et le sexe

Province/Ville	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Rwanda</b>	<b>14 457</b>	<b>15 891</b>	<b>30 348</b>	<b>121 579</b>	<b>118 519</b>	<b>240 098</b>	<b>136 036</b>	<b>134 410</b>	<b>270 446</b>
Ville de Kigali	3 876	3 893	7 769	0	0	0	3 876	3 893	7 769
Kigali Ngari	881	823	1 704	12 609	11 940	24 549	13 490	12 763	26 253
Gitarama	2 102	2 337	4 439	14 094	14 210	28 304	16 196	16 547	32 743
Butare	1 742	2 546	4 288	9 441	12 446	21 887	11 183	14 992	26 175
Gikongoro	501	459	960	10 398	9 468	19 866	10 899	9 927	20 826
Cyangugu	756	755	1 511	9 891	9 478	19 369	10 647	10 233	20 880
Kibuye	658	816	1 474	8 746	8 215	16 961	9 404	9 031	18 435
Gisenyi	594	698	1 292	11 561	12 291	23 852	12 155	12 989	25 144
Ruhengeri	1 059	1 119	2 178	14 644	14 431	29 075	15 703	15 550	31 253
Byumba	969	970	1 939	12 014	10 719	22 733	12 983	11 689	24 672
Umutara	155	93	248	7 554	5 724	13 278	7 709	5 817	13 526
Kibungo	1 164	1 382	2 546	10 627	9 597	20 224	11 791	10 979	22 770

#### Proportions (en%) de personnes âgées CM par rapport à la population totale âgée des ménages ordinaires

	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Personnes âgées CM</b>	136036	<b>97,7</b>	134410	<b>67,1</b>	270446	<b>79,7</b>
<b>Personnes âgées</b>	139289		200210		339499	

Les hommes âgés chefs de ménages constituent 97,7% de tous les hommes âgés; pour les femmes, cette proportion est de 67,1 %. Autrement dit, 9 sur 10 personnes âgées de sexe masculin sont chefs de ménages, alors que moins de 7 femmes âgées sur 10 sont chefs de ménages.

Par rapport à l'ensemble de la population où les femmes chefs de ménages ne constituent que 25% de la population âgée de 15 ans et plus, cette proportion est de 67% chez les femmes âgées. Celles-ci sont, pour la plupart, des veuves vivant dans des situations précaires.

#### 4.1.2. Taille des ménages des personnes âgées

**Tableau 4.2 : Répartition des personnes âgées chefs de ménages par taille des ménages, selon le milieu de résidence et le sexe**

Taille de ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Ensemble</b>	<b>14 457</b>	<b>15 891</b>	<b>30 348</b>	<b>121 579</b>	<b>118 519</b>	<b>240 098</b>	<b>136 036</b>	<b>134 410</b>	<b>270 446</b>
1 personne	962	2 326	3 288	6 301	22 646	28 947	7 263	24 972	32 235
2 personnes	1 365	3 136	4 501	14 075	30 051	44 126	15 440	33 187	48 627
3 personnes	1 847	2 872	4 719	19 652	24 306	43 958	21 499	27 178	48 677
4 personnes	2 166	2 435	4 601	21 569	17 357	38 926	23 735	19 792	43 527
5 personnes	2 111	1 864	3 975	19 788	11 199	30 987	21 899	13 063	34 962
6 personnes	1 857	1 205	3 062	15 635	6 430	22 065	17 492	7 635	25 127
7 personnes	1 460	783	2 243	10 831	3 347	14 178	12 291	4 130	16 421
8 personnes	988	524	1 512	6 694	1 713	8 407	7 682	2 237	9 919
9 personnes	680	317	997	3 724	799	4 523	4 404	1 116	5 520
10 et plus	1 021	429	1 450	3 310	671	3 981	4 331	1 100	5 431

**Tableau 4.3 : Proportions (en%) de personnes âgées chefs de ménages par taille des ménages, selon le milieu de résidence et le sexe**

Taille de ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1 personne	6,7	14,6	10,8	5,2	19,1	12,1	5,3	18,6	11,9
2 personnes	9,4	19,7	14,8	11,6	25,4	18,4	11,3	24,7	18,0
3 personnes	12,8	18,1	15,5	16,2	20,5	18,3	15,8	20,2	18,0
4 personnes	15,0	15,3	15,2	17,7	14,6	16,2	17,4	14,7	16,1
5 personnes	14,6	11,7	13,1	16,3	9,4	12,9	16,1	9,7	12,9
6 personnes	12,8	7,6	10,1	12,9	5,4	9,2	12,9	5,7	9,3
7 personnes	10,1	4,9	7,4	8,9	2,8	5,9	9,0	3,1	6,1
8 personnes	6,8	3,3	5,0	5,5	1,4	3,5	5,6	1,7	3,7
9 personnes	4,7	2,0	3,3	3,1	0,7	1,9	3,2	0,8	2,0
10 et plus	7,1	2,7	4,8	2,7	0,6	1,7	3,2	0,8	2,0

Dans le milieu urbain, 14,6% des femmes âgées contre 6,7% des hommes âgés sont chefs de leurs propres ménages. Elles vivent donc seules. Ces proportions sont de 19,1% pour les femmes, contre 5,2% pour les hommes en milieu rural. Presqu'une femme âgée sur cinq vit seule.

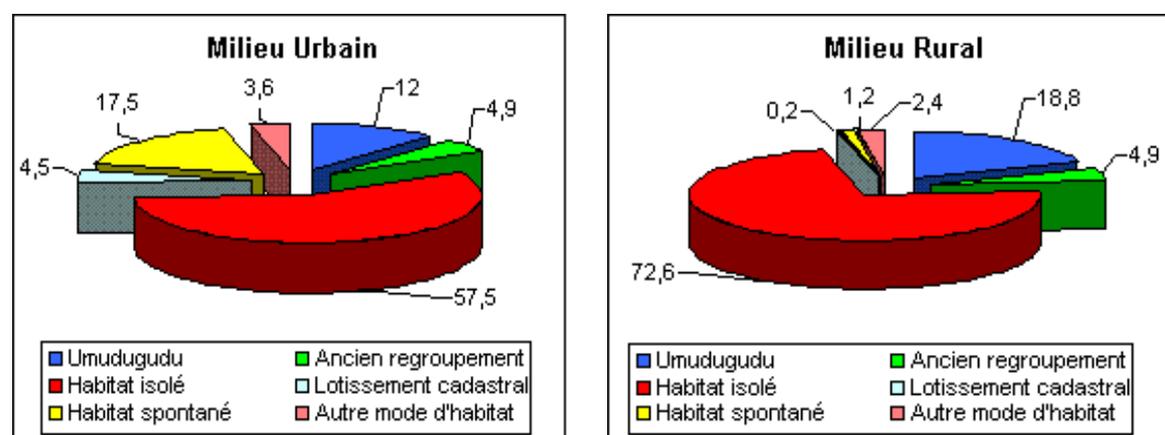
Les hommes dirigent des ménages proportionnellement de plus grande taille (5 personnes et plus) que les femmes, que ce soit dans le milieu urbain ou dans le milieu rural. L'explication serait que les hommes ont plus de moyens matériels que les femmes pour entretenir des ménages de grande taille ; inversement, dans tous les milieux, les femmes sont responsables des ménages de plus petite taille (2, 3 personnes) que ceux des hommes.

#### 4.2. Caractéristiques de l'habitat

Tableau 4.4 : Proportions (en %) des personnes âgées chefs de ménages par type d'habitat, selon le milieu de résidence et le sexe

Type d'habitat	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Habitat aggloméré	12,4	11,7	12,0	18,9	18,6	18,8	18,2	17,7	18,0
Ancien regroupement	4,6	5,2	4,9	4,7	5,1	4,9	4,7	5,1	4,9
Habitat isolé	56,0	58,8	57,5	72,7	72,5	72,6	70,9	70,9	70,9
Lotissement cadastral	5,4	3,7	4,5	0,2	0,2	0,2	0,7	0,6	0,7
Habitat spontané	17,4	17,6	17,5	1,1	1,2	1,2	2,9	3,1	3,0
Autre mode d'habitat	4,1	3,0	3,6	2,3	2,4	2,4	2,5	2,5	2,5

Figure 4.1 : Proportions (en %) des personnes âgées chefs de ménages ordinaires par type d'habitat selon le milieu de résidence



D'après le tableau 4.4, le type d'habitat le plus fréquent pour les personnes âgées chefs de ménages est l'habitat isolé qui héberge 7 personnes âgées chefs de ménages sur 10.

On trouve à peine 2 personnes âgées chefs de ménage sur 10 dans les « imidugudu<sup>1</sup> » où la proportion de personnes âgées chefs de ménages diminue légèrement avec l'âge.

Les personnes âgées chefs de ménages se rencontrent rarement dans les lotissements cadastraux et dans les zones à habitat spontané

Il n'existe pas de disparités entre les sexes par rapport au type d'habitat qui héberge les personnes âgées chefs de ménages.

**Tableau 4.5 : Proportions (en %) de personnes âgées CM par type de construction de la maison, selon le milieu de résidence et le sexe**

Type de construction	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Bâtiment habité par un seul ménage	91,5	90,9	91,2	98,1	97,6	97,9	97,4	96,8	97,1
Bâtiment habité par plusieurs ménages	6,4	7,1	6,8	1,4	1,9	1,6	2,0	2,5	2,2
Bâtiment en étage habité par un ou plusieurs ménages	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Plusieurs bâtiments dans un enclos de plusieurs ménages	1,7	1,7	1,7	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4
Autre mode de construction	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Le type de construction le plus répandu pour les personnes âgées est le bâtiment habité par un seul ménage (97,1%). Le bâtiment habité par plusieurs ménages est plus courant en ville qu'à la campagne (dans 6,8% des ménages dont le chef est âgé contre 2,2% en milieu rural). Les bâtiments construits dans un enclos avec plusieurs ménages ne se rencontrent pratiquement que dans les villes.

**Tableau 4.6 : Proportions (en %) des personnes âgées CM par statut d'occupation de la maison, selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut d'occupation de la maison	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Propriétaire	83,3	87,7	85,6	96,9	96,6	96,7	95,4	95,5	95,5
Locataire	9,0	5,4	7,1	0,5	0,3	0,4	1,4	0,9	1,1
Location vente	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Logement gratuit	4,9	5,2	5,1	2,0	2,6	2,3	2,3	2,9	2,6
Logement de fonction	0,8	0,2	0,5	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
Refuge/Campement temporaire	1,6	1,2	1,4	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4	0,4
Autre	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

<sup>1</sup>Ici Imidugudu, au pluriel et « umudugudu », au singulier est un terme tiré du kinyarwanda qui signifie simplement un habitat aggloméré.

Généralement, les personnes âgées chefs de ménage sont propriétaires des unités d'habitations qui les hébergent.

On rencontre quelques cas de personnes âgées chefs de ménages qui occupent des logements, soit en location, soit en logement gratuit en ville. Les hommes sont plus nombreux à avoir des logements en location en ville que les femmes âgées chefs de ménages.

En milieu rural, les personnes âgées chefs de ménages qui n'occupent pas leur propre logement sont logés gratuitement.

**Tableau 4.7 : Proportions (en%) de personnes âgées CM par type de toiture des unités d'habitation selon le milieu de résidence et le sexe**

Type de toiture	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Tôle	64,5	63,4	63,9	40,9	40,7	40,8	43,4	43,4	43,4
Tuile locale	28,4	30,8	29,6	44,0	44,4	44,2	42,4	42,8	42,6
Tuile/Ardoise industrielle	0,8	0,4	0,6	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Béton	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Carton/plastic sheeting	2,7	2,3	2,5	2,4	2,7	2,5	2,4	2,7	2,5
Paille	3,1	2,8	2,9	11,3	10,9	11,1	10,4	10,0	10,2
Autre	0,5	0,4	0,4	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9

Les matériaux servant de toiture des unités d'habitation dirigées par les personnes âgées sont différents suivant que l'on est dans les villes ou à la campagne puisque la tôle se rencontre dans 64% des cas dans les villes et dans 41% des cas à la campagne. Par contre la tuile locale est utilisée dans 44% des cas en milieu rural contre 29,6% des cas en milieu urbain.

Il n'y a pratiquement pas de différence entre les unités d'habitation dirigées par les femmes âgées et celles dirigées par les hommes âgés.

Les unités d'habitation couvertes de paille se rencontrent plus en milieu rural (11,1%) qu'en milieu urbain (2,9%).

**Tableau 4.8 : Proportions (en%) des personnes âgées CM par principal mode d'approvisionnement en eau selon le milieu de résidence et le sexe**

Principal mode d'approvisionnement en eau	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Eau de robinet dans la maison	2,6	0,8	1,6	0,0	0,1	0,0	0,3	0,1	0,2
Eau de robinet dans la concession	7,2	5,7	6,4	0,1	0,1	0,1	0,9	0,8	0,8
Robinet public/Robinet hors concession	27,5	27,4	27,5	16,9	16,6	16,8	18,0	17,9	18,0
Source/Puits aménagé	39,1	42,9	41,1	48,7	50,4	49,5	47,7	49,5	48,6
Source/Puits non aménagé	12,1	12,4	12,2	17,3	16,6	17,0	16,8	16,1	16,5
Eau de pluie	0,1	0,0	0,0	0,6	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5
Rivière	5,5	5,2	5,3	7,3	6,9	7,1	7,1	6,7	6,9
Lac/Marigot/Etang/Eau de surface	5,6	5,5	5,5	8,9	8,6	8,8	8,5	8,3	8,4
Autres	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

La plupart des chefs de ménages âgés utilisent l'eau de source ou de puits aménagés (48,6%). Ils sont suivis par ceux qui utilisent le robinet public (18%) et par ceux qui utilisent l'eau de source ou de puits non aménagés (16,5%).

Une faible proportion de personnes âgées (1%) utilisent l'eau de robinet dans la maison ou dans la concession. Par contre une grande proportion de personnes âgées (à peu près 16%) utilisent l'eau de surface ou l'eau de rivière. La situation est plus grave pour les personnes âgées du monde rural que pour ceux du monde urbain, mais dans les deux milieux de résidence, les personnes âgées de sexe féminin et celles de sexe masculin semblent vivre la même situation.

**Tableau 4.9 : Proportions (en%) des personnes âgées CM par type de toilette utilisée dans le ménage selon le milieu de résidence et le sexe**

Type de toilette	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
WC avec chasse eau	2,3	0,6	1,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,2
Latrines privées	80,7	77,9	79,3	90,5	82,2	86,4	89,5	81,7	85,6
Latrines collectives	15,3	18,5	17,0	7,1	12,8	9,9	8,0	13,5	10,7
Dans la nature	1,0	1,5	1,3	1,4	2,5	1,9	1,3	2,4	1,9
Autre	0,7	1,4	1,1	1,0	2,5	1,7	0,9	2,4	1,6

Les personnes âgées, tous sexes confondus et dans tous les milieux, utilisent principalement des latrines privées. Dans l'ensemble 85,6% utilisent ce type de toilettes. La différence avec le reste de la population n'est pas du tout significative. En effet, la population totale du Rwanda, dans 83% des cas, utilisent des latrines privées. Les latrines collectives sont utilisées par les

personnes âgées dans 10,7% des cas. Dans les villes, cette proportion atteint 17% contre 9,9% en milieu rural. Une fois de plus, les personnes âgées ne se démarquent pas du reste de la population puisque dans la population totale, les latrines publiques sont utilisées dans 13,3% des cas. Il y a tout de même lieu de signaler qu'il y a proportionnellement deux fois moins de personnes âgées (0,2%) qui utilisent les toilettes modernes avec chasse eau que la population dans son ensemble (0,4%).

Dans tous les cas, on peut en conclure qu'il n'y a pas de disparités criantes entre les personnes âgées et le reste de la population à propos de cette commodité.

**Tableau 4.10 : Proportions (en%) des personnes âgées CM par possession d'un poste de radio et/ ou d'un téléviseur, selon le milieu de résidence et le sexe**

Radio et/ou téléviseur	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Radio	56,4	38,7	47,1	42,4	23,9	33,3	43,9	25,6	34,8
Télévision	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Radio et télévision	6,1	2,6	4,3	0,1	0,0	0,1	0,7	0,3	0,5
Aucun	37,3	58,6	48,4	57,5	76,1	66,7	55,4	74,1	64,6

Au total 34% des chefs de ménages personnes âgées possèdent un poste de radio dans leur ménage. Cette proportion est de 41% pour l'ensemble de la population. La situation est différente suivant que la personne âgée vit en ville ou à la campagne. En effet 47% des chefs de ménage âgés possèdent un poste récepteur en milieu urbain contre 33,3% en milieu rural.

Le contraste est aussi frappant entre les sexes, tous milieux confondus, mais surtout en milieu rural où presque un chef de ménage âgé de sexe féminin sur deux chefs de ménage âgés de sexe masculin dispose d'un poste récepteur. Au demeurant, les difficultés d'accès aux moyens de communication modernes est une situation générale.

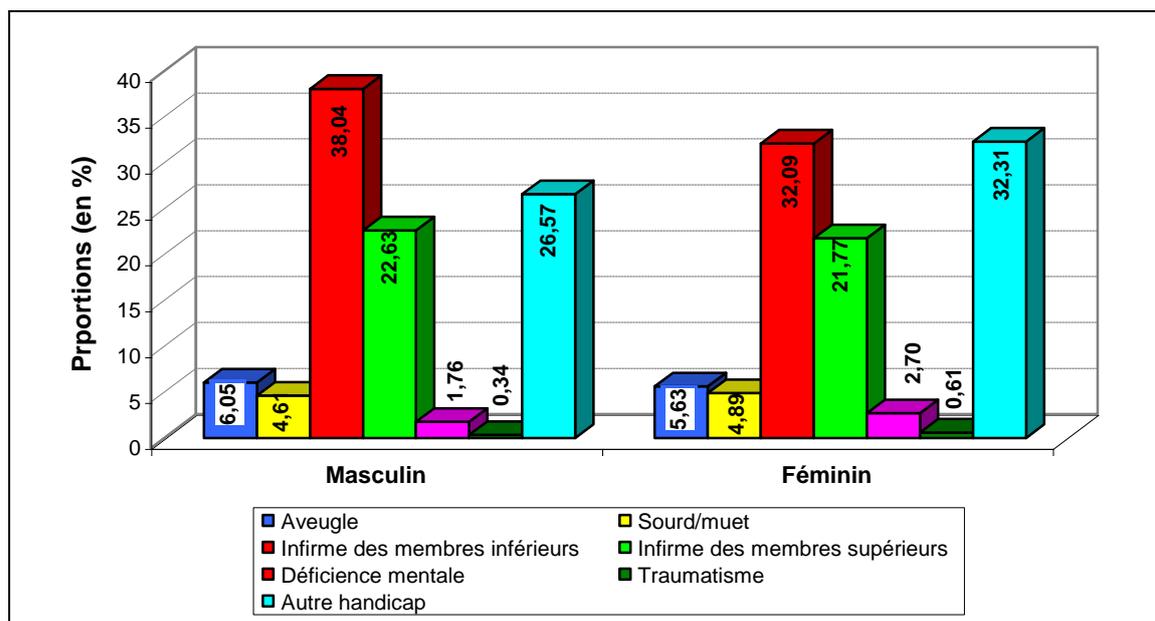
Considérant l'ensemble des caractéristiques de l'habitat, il est visible qu'il reste encore beaucoup à faire pour que la population d'âge avancé accède à un minimum acceptable de bien-être.

### 4.3. Handicap

Tableau 4.11 : Proportions (en %) des personnes âgées handicapées des ménages ordinaires par sexe et groupe d'âges selon le type de handicap

Sexe / Groupe d'âges	Aveugle	Sourd/ Muet	Infirmes des membres inférieurs	Infirmes des membres supérieurs	Déficience mentale	Traumatisme	Autre handicap	Total
<b>Ensemble</b>	<b>5,80</b>	<b>4,77</b>	<b>34,59</b>	<b>22,13</b>	<b>2,30</b>	<b>0,50</b>	<b>29,90</b>	<b>100,00</b>
60-64	4,11	4,75	33,05	25,26	2,86	0,67	29,29	100,00
65-69	5,00	4,45	34,85	23,49	2,24	0,55	29,42	100,00
70-74	5,76	4,82	35,54	22,04	2,31	0,45	29,07	100,00
75-79	6,73	4,74	36,27	19,52	1,92	0,34	30,48	100,00
80-84	8,77	4,78	34,93	17,89	1,76	0,36	31,52	100,00
85 et +	10,41	6,25	32,49	14,81	1,71	0,21	34,13	100,00
<b>Masculin</b>	<b>6,05</b>	<b>4,61</b>	<b>38,04</b>	<b>22,63</b>	<b>1,76</b>	<b>0,34</b>	<b>26,57</b>	<b>100,00</b>
60-64	4,49	4,72	36,00	26,31	2,17	0,53	25,78	100,00
65-69	4,93	4,52	38,61	24,37	1,56	0,33	25,68	100,00
70-74	5,66	4,82	38,76	22,28	1,95	0,25	26,28	100,00
75-79	6,82	4,19	40,45	19,69	1,28	0,31	27,26	100,00
80-84	9,16	4,37	38,53	18,47	1,45	0,32	27,71	100,00
85 et +	11,40	5,07	35,31	15,22	1,71	0,07	31,23	100,00
<b>Féminin</b>	<b>5,63</b>	<b>4,89</b>	<b>32,09</b>	<b>21,77</b>	<b>2,70</b>	<b>0,61</b>	<b>32,31</b>	<b>100,00</b>
60-64	3,85	4,77	31,10	24,57	3,32	0,77	31,62	100,00
65-69	5,05	4,40	32,27	22,88	2,70	0,70	31,99	100,00
70-74	5,84	4,82	33,09	21,86	2,58	0,60	31,20	100,00
75-79	6,67	5,16	33,08	19,39	2,41	0,36	32,94	100,00
80-84	8,43	5,13	31,88	17,40	2,03	0,39	34,74	100,00
85 et +	9,59	7,23	30,14	14,47	1,70	0,33	36,55	100,00

Figure 4.2 : Proportions (en %) de personnes âgées handicapées par sexe selon le type de handicap



Dans l'ensemble du pays, près de 2 personnes âgées sur 10 souffrent d'un handicap alors que dans l'ensemble de la population, à peine une personne sur 20 est handicapée. Le handicap est donc plus fréquent chez les personnes âgées qui ont eu à s'exposer pendant plusieurs années aux risques de handicap tels que les maladies, les accidents, les guerres. La situation de handicap s'aggrave avec l'âge.

Tableau 4.12 : Taux de handicap par groupe d'âge, selon le type de handicap

Groupe d'âges	Aveugle	Sourd/Muet	Infirmes membres inférieurs	Infirmes membres supérieurs	Déficience mentale	Traumatisme	Autre	Total
00-04	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	1,7
00-09	0,1	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0	0,3	2,1
10-14	0,1	0,2	0,4	0,3	0,1	0,0	0,4	2,5
15-19	0,1	0,2	0,6	0,5	0,1	0,0	0,5	3,0
20-24	0,1	0,2	0,9	0,7	0,2	0,0	0,7	3,7
25-29	0,1	0,3	1,2	1,2	0,3	0,1	1,1	4,9
30-34	0,2	0,3	1,6	1,6	0,4	0,1	1,5	6,2
35-39	0,2	0,3	1,8	1,9	0,4	0,1	1,9	7,3
40-44	0,2	0,4	2,2	2,3	0,5	0,1	2,4	8,7
45-49	0,3	0,5	2,8	2,7	0,5	0,1	2,9	10,5
50-54	0,4	0,6	3,5	3,2	0,5	0,1	3,4	12,4
55-59	0,5	0,6	4,3	3,6	0,5	0,1	4,1	14,3
60-64	0,6	0,7	5,2	4,0	0,4	0,1	4,6	16,3
65-69	0,9	0,8	6,3	4,3	0,4	0,1	5,4	18,8
70-74	1,2	1,0	7,2	4,4	0,5	0,1	5,9	20,7
75-79	1,5	1,0	8,0	4,3	0,4	0,1	6,7	22,7
80+	2,2	1,2	7,9	3,9	0,4	0,1	7,5	23,9

Figure 4.3 : Taux de handicap, selon les groupes d'âges quinquennaux

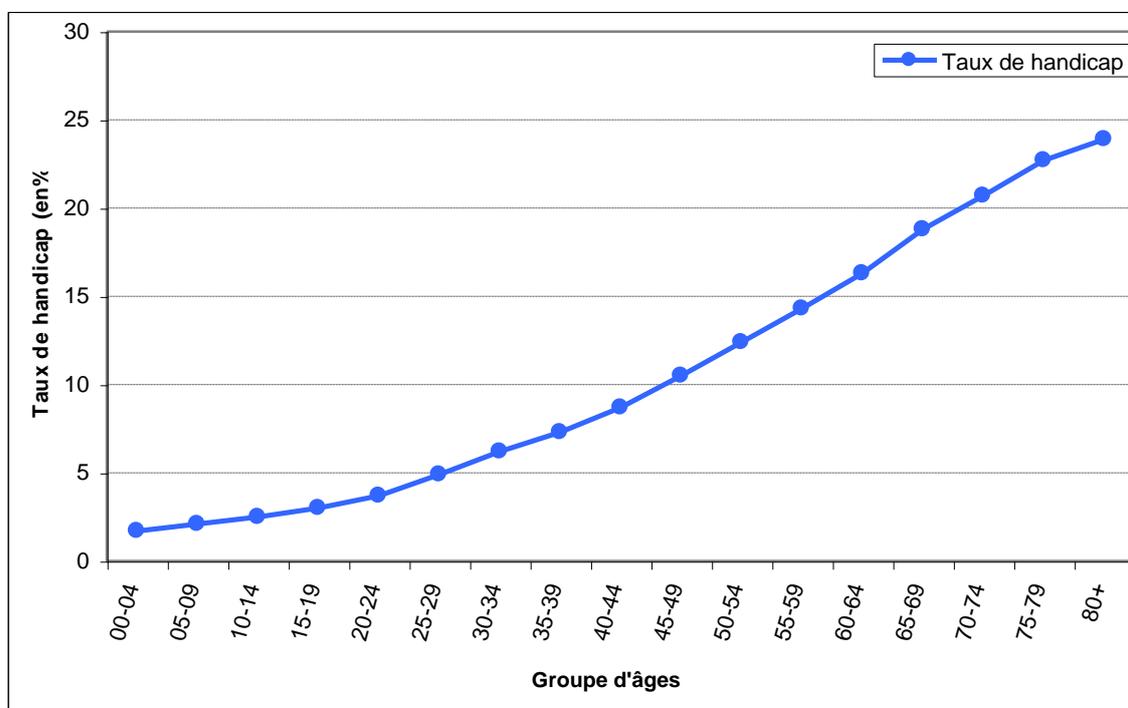
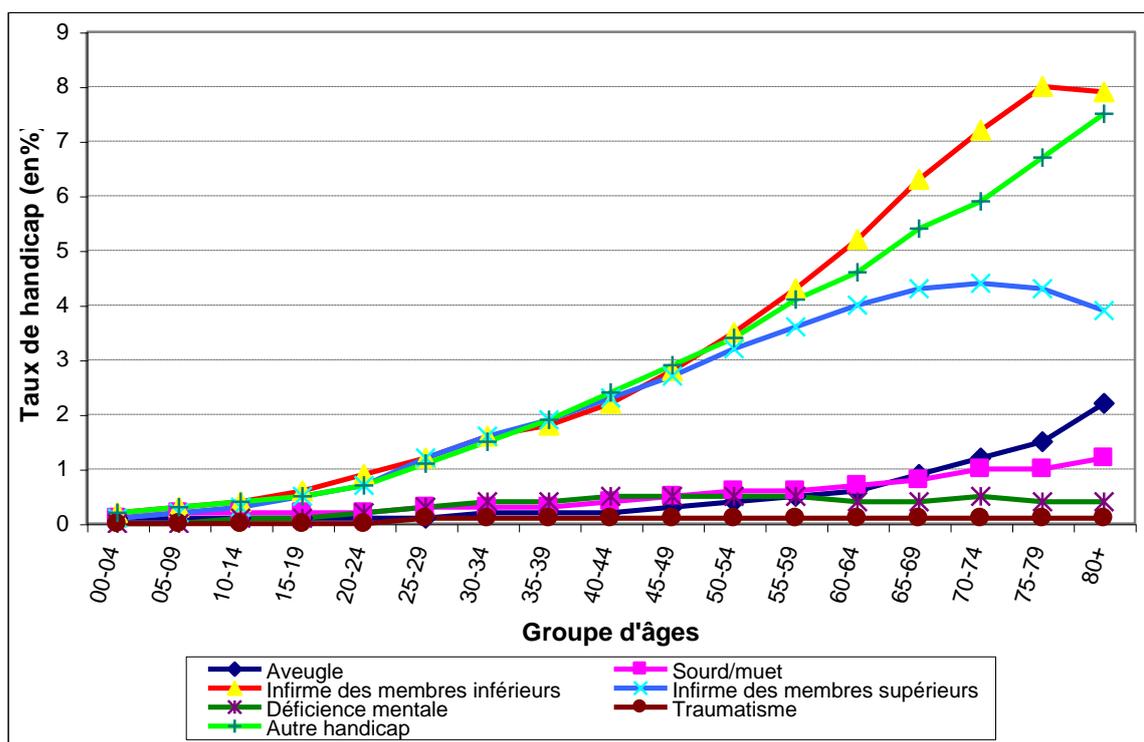


Figure 4.4 : Taux de handicap par groupe d'âges quinquennaux, selon le type de handicap



Le type de handicap le plus commun chez les personnes âgées est le handicap physique des membres inférieurs (pieds, jambes) – une personne âgée handicapée sur 3 – et des membres supérieurs (bras, mains) – une personne âgée handicapée sur 5. Trois personnes âgées sur 10 n'ont pas précisé clairement le type de handicap dont elles souffraient.

Comme le montrent bien le tableau 4.12 et la figure 4.4 ci-dessus, quel que soit le type de handicap, la situation s'aggrave avec l'âge. Cette situation est plus prononcée dans le cas des handicaps physiques que pour les autres types de handicap. Les problèmes de vision et d'audition viennent ensuite.

**Tableau 4.13 : Proportions (en %) de personnes âgées handicapées des ménages ordinaires par cause de handicap, selon le type de handicap**

Cause de handicap	Aveugle	Sourd/ Muet	Infirmes des membres inférieurs	Infirmes des membres supérieurs	Déficiences mentale	Traumatisme	Autre handicap
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Congénital	4,8	8,0	5,1	3,5	4,4	3,9	3,2
Maladie	70,9	65,9	61,2	53,5	57,5	17,2	62,5
Accident	5,0	10,1	19,8	26,5	3,1	3,2	6,0
Guerre	0,9	2,4	2,3	4,4	2,1	33,0	1,3
Génocide	0,2	1,0	0,8	2,4	0,7	27,6	0,7
Mine	0,2	0,4	0,5	0,4	0,3	0,4	0,2
Autre	10,2	7,2	4,8	5,3	12,9	9,0	16,8
Ne sait pas	7,8	5,0	5,4	4,0	19,0	5,7	9,4

La cause principale citée pour tous les types de handicap chez les personnes âgées est la maladie sauf en cas de traumatisme. Il existerait donc dans le milieu rwandais, plusieurs maladies qui peuvent entraîner une incapacité définitive et qu'il faut combattre à travers des mesures préventives et curatives.

Les accidents ont été cités assez souvent pour expliquer certains cas de handicap physique surtout des membres supérieurs.

Pour les quelques cas de traumatisme, ils ont été attribués largement aux événements des années 1990.

Toutefois, il reste encore un grand nombre de personnes âgées qui n'ont pas pu expliquer la cause de leur handicap. Aucune cause spécifique n'a été donnée pour 3 personnes âgées sur 10 souffrant d'une déficience mentale et pour 3 sur 20 personnes âgées souffrant des autres types de handicap. Ceci témoigne d'une ignorance grave chez les personnes âgées qui ne peuvent pas connaître la cause de leur incapacité. Dans ces conditions, il est difficile de prévenir. Il faudrait des campagnes de sensibilisation dans ce domaine.

#### 4.4. Bien-être des ménages des personnes âgées

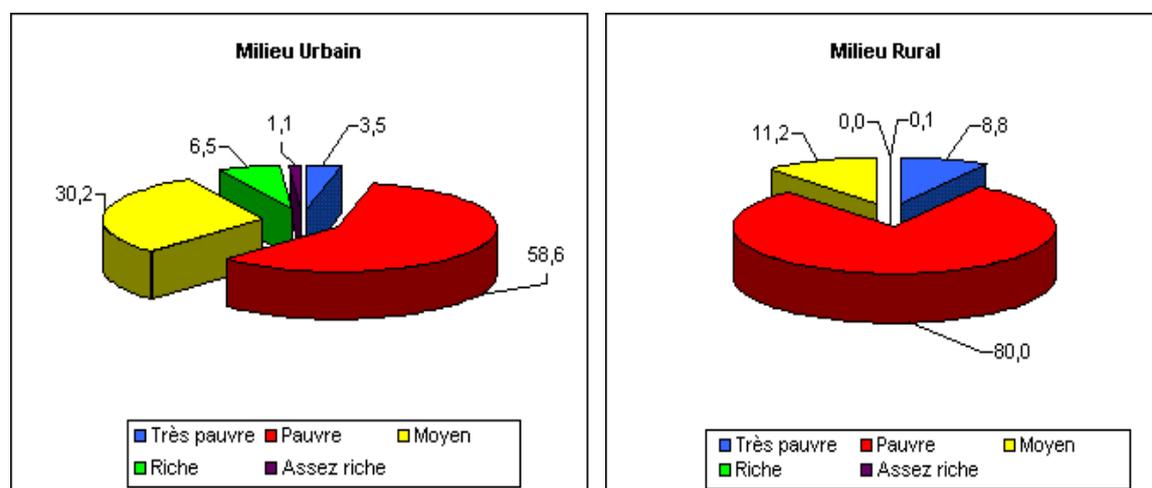
**Tableau 4.14 : Répartition des ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées et de la population correspondante par niveau de bien-être, selon le milieu de résidence**

Niveau de bien-être	Urbain		Rural		Ensemble	
	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages	Population
Ensemble	30 348	136 517	240 098	942 310	270 446	1 078 827
Très bas	1 068	3 555	21 089	64 570	22 157	68 125
Bas	17 795	70 201	191 975	744 172	209 770	814 373
Moyen	9 172	47 091	26 776	131 913	35 948	179 004
Elevé	1 974	13 483	254	1 633	2 228	15 116
Très élevé	339	2 187	4	22	343	2 209

**Tableau 4.15 : Proportions (en%) de ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées par niveau de bien-être du ménage, selon le milieu de résidence**

Niveau de bien-être	Urbain	Rural	Ensemble
Très bas	3,5	8,8	8,2
Bas	58,6	80,0	77,6
Moyen	30,2	11,2	33,3
Elevé	6,5	0,1	0,8
Très élevé	1,1	0,0	0,1

**Figure 4.5 : Proportions (en%) des ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées, par niveau de bien-être du ménage, selon le milieu de résidence**



Dans l'ensemble, les personnes âgées ont un niveau de vie très bas ou bas (plus de 85%) ; mais cette situation est plus accentuée en milieu rural où 88,8% des chefs de ménages personnes âgées ont un niveau de vie très bas ou bas contre 62% dans le milieu urbain.

Seulement 11% des chefs de ménages âgés qui vivent dans le milieu rural ont un niveau de bien-être dit « moyen » pendant que les villes en comptent 30%. Il n'y a pratiquement pas de chef de ménages âgé ayant un niveau de vie élevé ou très élevé dans le milieu rural alors que 7,6% de chefs de ménages âgés peuvent être classés dans cette catégorie en ville. Ceci se comprend dans la mesure où les chefs de ménages âgés instruits ou ayant une activité lucrative vivent dans le milieu urbain.

**Tableau 4.16 : Répartition des ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées par province/ville selon le niveau de bien-être du ménage**

Province/ Ville	Niveau de bien-être					Ensemble
	Très bas	Bas	Moyen	Elevé	Très élevé	
<b>Rwanda</b>	<b>22 157</b>	<b>209 770</b>	<b>35 948</b>	<b>2 228</b>	<b>343</b>	<b>270 446</b>
Ville de Kigali	28	2 804	3 386	1 296	255	7 769
Kigali Ngari	1 350	19 555	5 274	71	3	26 253
Gitarama	532	27 102	5 038	65	6	32 743
Butare	1 647	20 677	3 616	190	45	26 175
Gikongoro	1 907	17 611	1 290	17	1	20 826
Cyangugu	2 394	15 581	2 815	85	5	20 880
Kibuye	1 012	15 976	1 431	16	0	18 435
Gisenyi	2 907	19 172	2 887	158	20	25 144
Ruhengeri	3 784	24 436	2 883	147	3	31 253
Byumba	2 115	20 426	2 096	34	1	24 672
Umutara	2 224	9 215	2 051	36	0	13 526
Kibungo	2 257	17 215	3 181	113	4	22 770

**Tableau 4.17 : Proportions (en%) des ménages ordinaires dont les chefs sont des personnes âgées par Province/Ville selon le niveau du bien-être du ménage**

Province/ Ville	Niveau de bien-être					Ensemble
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Assez riche	
<b>Rwanda</b>	<b>8,19</b>	<b>77,56</b>	<b>13,29</b>	<b>0,82</b>	<b>0,13</b>	<b>100,00</b>
Ville de Kigali	0,36	36,09	43,58	16,68	3,28	100,00
Kigali Ngari	5,14	74,49	20,09	0,27	0,01	100,00
Gitarama	1,62	82,77	15,39	0,20	0,02	100,00
Butare	6,29	79,00	13,81	0,73	0,17	100,00
Gikongoro	9,16	84,56	6,19	0,08	0,00	100,00
Cyangugu	11,47	74,62	13,48	0,41	0,02	100,00
Kibuye	5,49	86,66	7,76	0,09	0,00	100,00
Gisenyi	11,56	76,25	11,48	0,63	0,08	100,00
Ruhengeri	12,11	78,19	9,22	0,47	0,01	100,00
Byumba	8,57	82,79	8,50	0,14	0,00	100,00
Umutara	16,44	68,13	15,16	0,27	0,00	100,00
Kibungo	9,91	75,60	13,97	0,50	0,02	100,00

Suivant les provinces, les chefs de ménages âgés ont un niveau de bien-être bas dans les provinces de Gikongoro, Kibuye, Byumba et Ruhengeri qui comptent respectivement 93,72%, 92,15%, 91,36% et 90,3% de personnes âgées chefs de ménages de très bas ou de bas niveaux de bien-être.

Les provinces/ville qui ont le niveau de bien-être relativement meilleur sont la Ville de Kigali (36,35% de très bas ou bas niveau), Kigali Ngari (79,63% de très bas ou bas niveau), Gitarama (84,34% de très bas ou bas niveau).

Il n'y a que la Ville de Kigali qui compte plus de 20% de ménages dirigés par des personnes âgées classées dans la catégorie de « niveau élevé » ou « très élevé ». Dans toutes les autres provinces, la proportion des personnes âgées chefs de ménages de niveau élevé ou très élevé ne dépassent guère 1%.

En réalité, la situation des personnes âgées ne se distingue pas significativement de celle du reste de la population dans les provinces.

#### 4.5. Situation des ménages collectifs

**Tableau 4.18 : Répartition des personnes âgées des ménages collectifs par type de ménage, selon le milieu de résidence et le sexe**

Type de ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>7 026</b>	<b>850</b>	<b>5 772</b>	<b>5 242</b>	<b>530</b>	<b>2 104</b>	<b>1 784</b>	<b>320</b>	<b>7 876</b>
Police	11	7	6	6	0	12	5	7	18
Asile pour personnes âgées	22	38	32	8	24	28	14	14	60
Camp militaire	30	3	27	26	1	6	4	2	33
Confessions religieuses	114	242	210	78	132	146	36	110	356
Enfants de la rue	1	0	1	1	0	0	0	0	1
Ecoles	11	3	9	9	0	5	2	3	14
Etablissement pénitentiaire	6 737	493	5 428	5 079	349	1 802	1 658	144	7 230
Centre d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hôtellerie	8	12	20	8	12	0	0	0	20
Centre pour handicapés, sourds et muets	2	1	1	0	1	2	2	0	3
Hôpital	11	8	11	8	3	8	3	5	19
Orphelinat	5	9	6	2	4	8	3	5	14
Camp de réfugiés	1	0	1	1	0	0	0	0	1
Centre des jeunes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres centres	73	34	20	16	4	87	57	30	107

**Tableau 4.19 : Proportions (en %) de personnes âgées des ménages collectifs par type de ménage, selon le milieu de résidence et le sexe**

Type de ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Police	0,1	0,0	0,1	0,3	2,2	0,6	0,2	0,8	0,2
Asile pour personnes âgées	0,2	4,5	0,6	0,8	4,4	1,3	0,3	4,5	0,8
Camp militaire	0,5	0,2	0,5	0,2	0,6	0,3	0,4	0,4	0,4
Confessions religieuses	1,5	24,9	3,6	2,0	34,4	6,9	1,6	28,5	4,5
Enfants de la rue	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecoles	0,2	0,0	0,2	0,1	0,9	0,2	0,2	0,4	0,2
Etablissement pénitentiaire	96,9	65,8	94,0	92,9	45,0	85,6	95,9	58,0	91,8
Centre d'accueil	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Hôtellerie	0,2	2,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	1,4	0,3
Centre pour handicapés, sourds et muets	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Hôpital	0,2	0,6	0,2	0,2	1,6	0,4	0,2	0,9	0,2
Orphelinat	0,0	0,8	0,1	0,2	1,6	0,4	0,1	1,1	0,2
Camp de réfugiés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre des jeunes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres centres	0,3	0,8	0,3	3,2	9,4	4,1	1,0	4,0	1,4

Neuf personnes âgées sur 10 recensées dans les ménages collectifs se trouvaient dans des établissements pénitentiaires. Ce constat est surtout valable pour les hommes.

Chez les femmes personnes âgées vivant en milieu urbain, plus de 6 sur 10 se trouvaient dans les établissements pénitentiaires mais une sur 4 était dans les institutions dirigées par les confessions religieuses.

En milieu rural plus de 4 femmes âgées sur 10 se trouvaient dans les établissements pénitentiaires pendant que, en milieu urbain, une sur 3 était dans les institutions dirigées par les confessions religieuses et une sur 10 dans d'autres centres.

La situation dans les établissements pénitentiaires est probablement due à l'histoire récente du pays et elle a sans doute changé avec les mesures d'élargissement des personnes âgées prises après le recensement de 2002.

## **Conclusion**

Les conditions de vie des personnes âgées sont reflétées par le niveau de confort qui lui-même se mesure aux caractéristiques du cadre de vie des ménages.

- 1) Les personnes âgées chefs de ménages représentent plus de 97% des hommes contre plus de 67% des femmes ; les hommes dirigent des ménages proportionnellement de plus grande taille que les femmes (5 personnes ou plus), que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

## 2) Habitat :

- L'habitat isolé héberge 7 personnes âgées chefs de ménage sur 10.
- Le type de construction le plus répandu pour les personnes âgées est le bâtiment habité par un seul ménage (97,1%).
- Les matériaux servant de toiture des unités d'habitation dirigées par les personnes âgées sont différents suivant les villes ou les campagnes puisque la tôle se rencontre dans 64% des cas dans les villes et dans 41% des cas à la campagne. La tuile locale est utilisée dans 44% des cas en milieu rural contre 29,6% en milieu urbain.
- La plupart des chefs de ménages âgés utilisent l'eau de source ou les puits aménagés (48,6%), viennent ensuite le robinet public (18,5%) et les puits non aménagés (16,5%).
- Comme type de toilettes, les latrines privées (85,6%) et collectives (10,7%) sont les plus utilisées.
- Au total 34% des chefs de ménages des personnes âgées possèdent un poste de radio ; en milieu urbain, ce sont 41% de chefs de ménages qui le possèdent contre 33% en milieu rural.

3) En ce qui concerne le handicap, il a été constaté que dans l'ensemble, près de 2 personnes âgées sur 10 souffrent d'un handicap contre une personne seulement sur 10 dans la population totale. Ce handicap s'aggrave avec l'âge.

- Le type de handicap le plus commun chez les personnes âgées est le handicap des membres inférieurs et des membres supérieurs du corps.
- Les causes les plus fréquentes du handicap chez les personnes âgées sont, par ordre d'importance, les maladies, les accidents, les traumatismes dus souvent à la guerre et au génocide.
- Seulement 11% des chefs de ménages des personnes âgées qui vivent dans le milieu rural ont un niveau de bien-être pouvant être qualifié de « moyen » pendant que les villes en comptent 30% .
- 9 personnes âgées sur 10 recensées dans les ménages collectifs se trouvent dans des établissements pénitentiaires, situation valable surtout pour les hommes. Il y a proportionnellement plus de femmes que d'hommes âgés dans les institutions religieuses.

## **CONCLUSION GENERALE**

Au terme de cette analyse sur la situation des personnes âgées au Rwanda, quatre constats semblent s'imposer :

1. Les personnes âgées constituent une catégorie rendue vulnérable par l'âge avancé de ses membres. Ceux-ci n'ont plus assez de moyens physiques pour continuer à s'investir dans le processus de production économique et social comme avant.
2. Les personnes âgées ont un degré d'alphabétisation et un niveau d'instruction très bas, particulièrement dans le milieu rural et chez les personnes âgées femmes.
3. Les personnes âgées participent à l'activité économique pour leur survie surtout dans l'agriculture mais il y a un problème de productivité qui fait que les personnes âgées connaissent un faible niveau de bien-être.
4. Les conditions de vie des personnes âgées ne sont pas encore bonnes, eu égard aux caractéristiques du cadre de vie peu accessibles et à l'indicateur de bien-être des ménages des personnes âgées où le qualificatif dominant est « très bas ou bas ».

## RECOMMANDATIONS

### 1. Aux Pouvoirs Publics

- Rendre effective la politique nationale d'intervention en faveur des personnes âgées telle que définie par le Ministère ayant les Affaires Sociales dans ses attributions en Janvier 2003 mais, de manière urgente, veiller à garantir l'alimentation, le logement et les soins médicaux aux plus menacées des personnes âgées.
- Renforcer le rôle de coordination de l'action des ONG qui s'occupent des personnes âgées.
- Etendre les bienfaits de la sécurité sociale à toutes les catégories des travailleurs et faire en sorte que la pension de retraite garantisse une vieillesse à l'abri des besoins de première nécessité pour les moins nantis.

### 2. Aux ONG

- Renforcer les différents réseaux d'assistance aux personnes âgées spécialement là où l'alimentation et le logement posent problème.
- Dynamiser et renforcer les initiatives productives entreprises par les personnes âgées.

### 3. Aux Personnes Agées

- Cultiver la prise de conscience de leurs problèmes et de leurs solutions
- S'organiser systématiquement en associations pour s'entraider
- Veiller à renforcer constamment les associations des personnes âgées
- Réfléchir sur les meilleures voies et moyens de vaincre rapidement le fléau de l'ignorance.

## BIBLIOGRAPHIE

1. A.R.P.A, *Statuts de l'Association Rwandaise des Personnes Agées*, Kigali, 1995.
2. B.N.R. (Bureau National de Recensement), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Rwanda, 1978, Volume VI : Analyse, Kigali, Décembre 1984.
3. I.N.S (Côte d'Ivoire), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988 (RGPH-98), Plan d'analyse des résultats*, Abidjan, 1992.
4. ISHAMI RY'IGIHUGU RISHINZWE IBARURA, *Agatabo k'amabwiriza y'umukarani w'ibarura, rusange rya gatatu ry'abaturage n'imiturire-Rwanda 2002*, Kigali, Kamena 2002.
5. J.A. *L'INTELLIGENT* n°2215, Juin 2003, p.110.
6. MINALOC, *Politiki y'Igihugu yerekeye amasaziro n'abageze mu zabukuru*, Kigali, Mutarama 2003.
7. MISHARA B.L. & RIEDEL R.G., *Le vieillissement*, Paris, P.U.F., 1984.
8. NASRAOUI M., *La vieillesse dans la société tunisienne*, Paris, L'Harmattan, 2003.
9. N.U., *Le Vieillissement des Populations et ses conséquences économiques et sociales*, in : Etudes démographiques n°26, New York, 1956.
10. O.N.A.PO., *Le problème démographique au Rwanda et le cadre de sa solution*, vol. III, Kigali, Avril 1990.
11. O.N.A.PO. *Enquête socio-démographique du Rwanda 1996 (ESD)*. Principaux défis en matière de population, Kigali, Mars 2002.
12. O.U.A., *Rapport du Secrétaire Général sur la réunion d'experts pour l'élaboration du cadre d'orientation et du plan d'action sur le vieillissement*, Yamoussoukro, 9-14 avril 2001.
13. O.U.A., *Rapport final de la réunion d'experts pour l'élaboration d'un cadre d'orientation et d'un plan d'action sur le vieillissement*, Kampala, Novembre-Décembre 2000.
14. B.N.R., *Recensement général de la Population et de l'Habitat, Rwanda 1978*, vol. VI : analyse, Kigali, Déc. 1984.

15. S.N.R., *Recensement général de la population et de l'habitat au 15 août 1991. Résultats définitifs*, Kigali, Août 1994.
16. S.N.R., *Cadre de référence pour l'élaboration des plans d'analyses thématiques des résultats du RGPH 2002*, Kigali, Décembre 2001.
17. S.N.R., *Questionnaire du Recensement (Ménage ordinaire) du 3<sup>ème</sup> R.G.P.H-Rwanda 2002*, Kigali, Août 2002.
18. S.N.R., *Rapport sur les résultats préliminaires du 3<sup>ème</sup> RGPH-Rwanda 2002*, Kigali, Février 2003.
19. S.N.R., *Résultats préliminaires du 3<sup>ème</sup> RGPH-Rwanda 2002*, Kigali, Février 2003.
20. S.N.R., *Plan de Tabulations pour les données statistiques du 3<sup>ème</sup> RGPH-Rwanda*, Kigali, Août 2003.
21. S.N.R., *Recensement 2002 en bref*, Kigali, Février 2004
22. S.N.R., *Résultats définitifs : tableaux statistiques du 3<sup>ème</sup> RGPH-Rwanda 2002*, Kigali, Février 2004
23. TANGUY-MAUFFRET M., *La coordination gérontologique*, Lyon, Chronique Sociale, 1994.
24. WWW.Google.com : personnes âgées
25. WWW.Google.com: vieillissement